



MÉZIÈRES-EN-BRENNE

ACTIVITES 12 - 16 ANS



ETE 2021



MAPPING VIDEO

LUNDI 12 et MARDI 13 JUILLET

Création d'effets spéciaux projetés sur un bâtiment !

ACCROBRANCHE & HAUTE-TOUCHE

JEUDI 15 et VENDREDI 16 JUILLET

Défis dans les arbres ! Et visites des coulisses du Parc !

ESCALADE ET MULTISPORTS

JEUDI 5 et VENDREDI 6 AOUT

Part à l'aventure et viens dépasser tes limites !

CINE-SURPRISE

JEUDI 12 et VENDREDI 13 AOUT

Au coeur du dressage animalier sur des films !

COLO#ADOS du 19 au 30 juillet / COMPLET !

CINEMA EN PLEIN AIR les vendredis 23 juillet et 13 août
Parc de St Michel / 20h / Gratuit

Infos et inscriptions
06 82 43 83 44 / 06 82 05 70 63
adjclsh@coeurdebrenne.fr
Tarifs 8€ la journée

Nous suivre
www.coeurdebrenne.fr
Pierre CDB Accueil Jeunes



nohant

FESTIVAL

Chopie

Un romantisme nature

PRODUCTIONS
DEPUIS
NOISERAIE
1996
ARTISANALES

HÔTEL & RESTAURANT
Au Bœuf Couronné

La Cailanderie
CAMPING
municipal

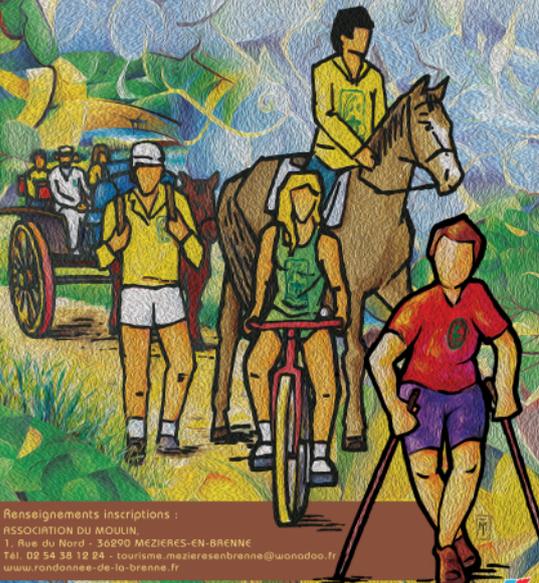


LA RANDONNÉE DE LA BRENNE

— A PIED - A CHEVAL - A VELO - EN ATTELAGE —

6-7-8

août 2021



Renseignements inscriptions :
ASSOCIATION DU MOULIN,
1, Rue du Nord - 36290 MEZIERES-EN-BRENNE
Tél. 08 54 38 12 84 - tourisme.mezieresenbrenne@wanadoo.fr
www.randonnee-de-la-brenne.fr



MÉZIÈRES AU FIL DE SON HISTOIRE P 30

Le second et dernier épisode du service postal
à Mézières-en-Brenne

Du bureau de Poste à l'Agence Communale



SOMMAIRE

EDITORIAL	3
INFORMATIONS MUNICIPALES	4
Permanences.....	4
Conseils municipaux.....	5
VIE COMMUNALE	17
Votre commune sur votre mobile.....	17
Village étape de la course de Romaric.....	19
Médiathèque.....	20
Camping municipal.....	21
VIE ÉCONOMIQUE	22
Les Commerces et Entreprises.....	22
Le Bar de la Place - Le Boeuf Couronné.....	23
Noiseraie Productions.....	23
COMMUNAUTE DE COMMUNES	24
Saison culturelle estivale.....	24
Revalorisation des déchets.....	25
Brenne Box.....	26
L'ÉTÉ EN FÊTE	28
MÉZIÈRES AU FIL DE SON HISTOIRE	30
INFORMATIONS DIVERSES	34
SMABCAC Les 3 Rivières.....	34
ENEDIS - Fiche technique d'élagage.....	35
Recensement JDC.....	36
Sapeurs Pompiers de Mézières.....	37
Agence de l'eau.....	38
VIE ASSOCIATIVE	42
Liste Associations et contacts.....	42
Club de Tennis.....	43
Club de Tir Brennou.....	44
Le Moulin.....	45
Les Orchidées.....	46
Musique en Brenne.....	47
Randonnée de la Brenne.....	47
Familles Rurales	48
ÉTAT CIVIL	49
AGENDA	50
NUMÉROS UTILES	51

MÉMENTO

Mairie

8 place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne
Tél. 02 54 38 04 23
email : mairie@mezieres-en-brenne.fr

Horaires d'ouverture

lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30
mardi et samedi 9h-12h

Médiathèque

Espace Mario Alvarado, 36290, Mézières-en-Brenne
Tél. 02 54 38 12 67

Horaires d'ouverture

mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h
jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h

Numéros d'urgence

SAMU	15
Gendarmerie	17 ou 02 54 38 28 90
Pompiers	18
ENEDIS Dépannage	09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux	02 54 38 05 78

Enfance

Ecole maternelle J.FOURSAC	02 54 38 01 98
Ecole élémentaire J.THIBAULT	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs	
Saint Michel-en-Brenne	02 54 38 18 60
Multi-accueil Bouts d'ficelles	
Paulnay	02 54 38 17 88

Tirage juin 2021 – ISSN -1292 - 9498

Direction de la publication : Commission Communication
Maquette et Photocomposition : Pascal BECTARD
Impression : Mairie de Mézières-en-Brenne
Crédit photos : Auteur(e)s des articles



La nouvelle municipalité, malgré le lourd handicap dû à la pandémie, se concentre sur toutes les actions pour rendre notre capitale Brennouse réactive et ambitieuse afin de redynamiser notre ruralité.

Je tiens à remercier mes amis du Conseil Municipal pour leur fidèle soutien sur les projets soumis à nos délibérations.

Avec ce 77ème numéro de notre bulletin d'information vous pouvez, chaque semestre, suivre l'évolution de nos travaux et ainsi vous rendre compte que rien n'est simple et qu'au fil des années il faut de plus en plus de temps pour faire aboutir un projet. A ce jour, bénéficier de financements demande toujours plus de contraintes dans des délais de plus en plus courts.

Vous trouverez dans ce numéro, au-delà des échos et nouvelles de notre commune, les informations sur notre communauté de communes Cœur de Brenne qui apporte les services à la personne de la petite enfance au service de repas à domicile. Son rôle est prépondérant dans le domaine économique. Elle est présente dans tous les projets du monde du numérique avec Brenne Box, de l'innovation avec l'expérimentation du véhicule autonome, du tourisme avec Destination Brenne, du soutien aux entreprises. La communauté de communes représente l'outil à la bonne échelle pour garder une reconnaissance et une efficacité dans nos interventions afin d'obtenir des appuis et des financements.

Permettez-moi de souligner l'important travail accompli par le directeur et les employés de « La Noiseraie » pour obtenir l'extension de l'entreprise sur son site et ainsi éviter une délocalisation, cela bien-sûr avec le soutien des élus. Beaucoup d'autres actions et projets seraient envisageables si l'ensemble de nos collègues élus comprenaient enfin que la mutualisation des moyens, à tous les niveaux est garante de vitalité et permet de parfaire l'équipement de notre communauté.

Dès maintenant les territoires ruraux offrant des équipements modernes, commerces, vie associative et culturelle, qualité de vie sont très prisés des citoyens qui souhaitent sortir de l'enfer des grandes métropoles. Le déconfinement, tant attendu, peut aussi avoir des retombées positives pour nos territoires ruraux situés à quelques heures des grandes villes. Il est donc urgent de communiquer sur la qualité d'accueil et de services de notre territoire.

Je tiens à féliciter vivement le travail de nos commerçants et artisans pour la renaissance de leur association. C'est ce type d'actions primordiales à la vie associative et aux projets des collectivités qui apporte l'attractivité du territoire. Notre marché hebdomadaire aujourd'hui reconnu parmi les mieux achalandés du département en est une preuve.

Je me dois également de souligner la réalisation du « livret des 3 rivières » excellente présentation du Syndicat de rivières ; le SMABCAC (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise). Vous en serez destinataire prochainement pour vous présenter nos missions de préservation de nos cours d'eau. Informer les citoyens sur la vie publique demeure un élément majeur pour rendre compte de la complexité de nos missions et du bon emploi de l'argent public.

Ce samedi 5 juin nous avons pris la décision de nous lancer dans la préparation de la 34ème Randonnée de la Brenne. C'est une mission difficile puisque nous avons deux mois pour l'organiser en tenant compte des mesures sanitaires qui seront définies le 1er juillet...

Merci à celles et ceux qui, au niveau de nos associations, sauront se mobiliser. J'en appelle aux plus jeunes pour venir nous accompagner car le relais est à assurer pour le maintien de ces manifestations afin que vos enfants puissent en bénéficier!

A toutes et tous, je vous souhaite une belle période estivale dans le respect des règles sanitaires.

Jean-Louis CAMUS

Maire de Mézières-en-Brenne

Permanences

Permanences à la Brenne Box (Espace France Services) 1 Place Jean Moulin :

Assistants sociaux DPDS : Permanences sur rendez-vous en téléphonant à la Circonscription d'Action Sociale de BUZANCAIS au 02 54 84 05 24

- Pour le public sans enfant ou avec enfant(s) majeur(s) à charge : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matin de chaque mois assurées par Isabelle SAUVONNET, assistante sociale
- Pour les familles avec enfant(s) mineur(s) à charge : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin de chaque avec rendez-vous assurées par Sandrine GORGES, assistante sociale

Mission Locale Indre Sud : sur rendez-vous en téléphonant au 02 54 37 27 27. La mission locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leurs démarches.

Fédération Départementale Familles Rurales Indre : permanence service d'aide aux consommateurs 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16 h sur rendez-vous au 02 54 08 71 71.

Direction Générale des Finances Publiques (services des impôts des particuliers du Blanc) : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi de chaque mois sur rendez-vous de 14h à 15h sans rendez-vous de 15h à 16h30.

ASMAD Association de Services pour le Maintien à domicile : Mme Maryse MOURET permanence le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous ou du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à BUZANCAIS 32 rue des Ponts 02 54 84 23 76,

Retraite CARSAT : une animatrice vous accompagne dans vos démarches à la Brenne Box ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h – mercredi, vendredi de 14h à 17h ou 3960.

Assistants Sociaux et permanence administrative MSA : Maison de l'Agriculture 65 avenue Gambetta 36300 LE BLANC assistantes sociale 02 54 29 46 32/ administration 02 54 29 46 30

Assistances sociales spécialisées : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : Contact auprès de la DPDS Maison Départementale de la Solidarité – Centre Colbert 4 rue Eugène Rolland - BP 601 - 36020 CHATEAUROUX 02 54 08 39 09.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CHATEAUROUX 14 rue Claude Nicolas Ledoux 3646 accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Ou 3646

ADMR (Aide à domicile en Milieu Rural)

Renseignements : Françoise BOURGY 02 54 38 02 79 ou permanence à LE BLANC Maison des Services 3 avenue Gambetta 02 54 28 74 03 – 06 21 46 14 32

Club de l'Amitié Présidente Madame Monique CHICHERY

1^{er} et 3^{ème} Lundi de chaque mois 14h à 18h salle des fêtes 02 54 38 14 89

Affaires sociales : Robert BOSCARINO 3^{ème} Adjoint, Président sur rendez-vous (contacter la mairie)

PERMANENCE EQUIPE MUNICIPALE : Mairie de MEZIERES-EN-BRENNE (sur rendez-vous)

Jean-Louis CAMUS	Maire	samedi de 10h à 12h
Michel DAUBORD	1 ^{ère} Adjoint	tous les matins
Cathy LUCHINI	2 ^{ème} Adjointe	samedi matin sur rendez-vous

Délibérations du Conseil Municipal

Conformément à la loi l'intégralité des procès-verbaux est consultable en Mairie

Délibérations du 22 Janvier 2021

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SITE DE BELLEBOUCHE

2021-1-1. Construction d'une piscine à Bellebouche : résultat appel d'offres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir les entreprises suivantes :

lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant H.T.
1	Terrassement - VRD	BTS TP	89 071,30
2	Piscine	Ciron Maçonnerie	236 259,75
	TOTAL H.T.		325 331,05
	TVA 20 %		65 066,21
	Total TTC		390 397,26

Autorise le Maire à déposer les demandes de financement complémentaires auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

2021-1-2. Parcours d'accrobranches

Dossier de consultation des entreprises (D.C.E.).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le D.C.E., charge le maire de lancer la consultation. Les crédits sont inscrits au Budget annexe « Bellebouche à l'opération 24 : Développement touristique du site ».

2021-1-3. Avenant à la délégation de service public avec Cap sur la Brenne :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir un avenant à la délégation de service public initiale. Suite à la demande de gérer les activités par le Conseil d'Administration de «Cap sur La Brenne» (Pédalos, mini-golf, paddles) le loyer ne serait pas modifié pour 2021. Par contre, après inventaire, l'association assurera la maintenance des équipements qui lui sont confiés ainsi que le remplacement en cas de perte ou de détérioration et assurera l'entretien journalier des sanitaires (Bloc « Plage » et celui « Pique-nique »)

TRAVAUX D'AMENAGEMENT « LE BŒUF COURONNE »

2021-1-4. Travaux d'aménagement « Le Bœuf Couronné »

Vu la délibération n° 2020-08-02 du 23 décembre 2020 décidant l'achat de l'immeuble cadastré section AB n° 415 occupé par l'hôtel-restaurant « Le Bœuf couronné »,

Considérant que la partie « Hôtel » doit être réaménagée afin d'en confier la gestion à l'association « Le Moulin »,

Considérant l'avant-projet établi par le Cabinet d'architectes « ARCA3 SUD TOURAINE »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Charge le Maire d'établir les demandes de financement nécessaires et l'autorise à signer tous les documents, notamment après la signature de l'acte d'acquisition, d'établir le dossier d'appel d'offres et de lancer la consultation des entreprises.

DEMANDES D'AIDES FINANCIERES POUR LES ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE

2021-1-5. Demandes d'aides financières pour les activités 2021 de la Bibliothèque

Une soirée autour de la musique traditionnelle, le 14 août 2021 avec le groupe DECIBAL soit : 2910€

Le projet « Les Parenthèses à la Bibliothèque » : articulées autour de 4 thèmes amenant un soutien aux problèmes de la parentalité :- Les apprentissages - Le développement psychomoteur - Les addictions - La relation à la nature

Ce projet se déroulera sur 3 années. Un dossier de demande d'aide financière sera déposé chaque année auprès de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Fonds National « Parentalité ».

Pour 2021 le budget sera le suivant :

Les apprentissages : Apprendre à apprendre - conférence avec les gestes mentaux, atelier orthographe illustré et les cartes mentales soit : 750 €,

Le développement psychomoteur : Les réflexes archaïques - conférence, atelier jeux de balles et « l'association affiche la couleur » soit : 700 €,

Les addictions : Les risques d'Internet - Conférences débats soit : 300 €,

La relation à la nature : Pédagogie de la trace - promenade, présentation de la méthode, synthèse, débat, atelier avec le CPIE soit 760 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ces dossiers, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires. Les crédits seront inscrits au budget 2021.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES ARCHIVES

2021-1-6. Travaux de mise aux normes des archives : intervention de l'archiviste du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre

Le Conseil Municipal a décidé la conservation dans les locaux de la mairie des registres paroissiaux, des registres d'état civil ayant plus de cent vingt ans, des registres des délibérations, des registres des arrêtés et du cadastre, archives XIXème et du début du XXème siècle.

Il reste un important travail de tri, d'élimination, de classement et de rédaction des instruments de recherches.

Le Centre de gestion de l'Indre propose l'intervention de leur archiviste. Celle-ci est venue sur place pour quantifier le travail. Elle propose dans une 1ere phase de 3 à 4 semaines pour les éliminations réglementaires avec du reconditionnement. Le coût est de 250 € par semaine. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'intervention de l'archiviste du CDG36 , autorise le Maire à signer la convention. Les crédits seront inscrits au budget 2021.

PERSONNEL

2021-1-7. Création d'un emploi non-permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 - I - 2° DE LA LOI N°84-53 DU 26/01/1984)

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir : collecte des ordures sur le site de Bellebouche, entretien des espaces verts.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré , décide la création à compter du 1er juillet 2021 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

2021-1-8. Création d'un emploi permanent à temps non complet de secrétaire-comptable-gestion du personnel, suivi des marchés publics.

Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet pour la durée hebdomadaire de service, de 17.5/35ème à compter du 1er juin 2021 pour assurer les missions de secrétaire de mairie.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte, à l'unanimité, ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité. Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Après avoir rappelé l'opération « Petites Villes de demain », le maire rend compte des différents projets de la Commune et les demandes de financement potentiels auprès de l'Etat.

DELEGUES DU PNR BRENNE

2021-1-9. Délégués au PNR Brenne

Vu la délibération n° 2020-04-11 en date du 05 juin 2020 désignant les représentants de la commune de Mézières en Brenne au sein du comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Brenne. A la demande des membres élus, après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte que Mme LUCHINI Cathy soit membre titulaire et M.

DOISEAU Michel soit membre suppléant, que M. DAUBORD Michel reste membre titulaire et M.

BOSCARINO Robert, membre suppléant.

Délibérations du 18 Février 2021

COMPTES ADMINISTRATIFS

2021-2-1. Compte administratif 2020 Budget Principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		134 261,80		133 645,66		267 907,46
Opérations de l'exercice	1 033 836,11	1 090 834,69	413 916,48	296 747,56	1 447 752,59	1 387 582,25
TOTAUX	1 033 836,11	1 225 096,49	413 916,48	430 393,22	1 447 752,59	1 655 489,71
Résultats de clôture		191 260,38		16 476,74		207 737,12
Restes à Réaliser			104 331,67	49 764,60	104 331,67	49 764,60
TOTAUX CUMULES	1 033 836,11	1 225 096,49	518 248,15	480 157,82	1 552 084,26	1 705 254,31
RESULTATS DEFINITIFS		191 260,38	38 090,33			153 170,05

après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus

2021-2-2. Compte administratif 2020 Budget Annexe Bellebouche

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		23 026,62	130 200,55		13 200,55	23 026,62
Opérations de l'exercice	213 619,95	316 729,34	237 700,90	183 387,27	451 320,85	500 116,61
TOTAUX	213 619,95	339 755,96	367 901,45	183 387,27	464 521,40	523 143,23
Résultats de clôture		126 136,01	184 514,18		58 378,17	
Restes à Réaliser			1 054 878,00	453 669,40	1 054 878,00	453 669,40
TOTAUX CUMULES	213 619,95	339 755,96	1 422 779,45	637 056,67	1 519 399,40	976 812,63
RESULTATS DEFINITIFS		126 136,01	785 722,78		659 586,77	

après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus

2021-2-3. Compte administratif 2020 Budget Annexe Lotissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			19 411,11		19 411,11	
Opérations de l'exercice	78 689,81	78 689,81	82 121,81	73 895,21	160 811,62	152 585,02
TOTAUX	78 689,81	78 689,81	101 532,92	73 895,21	180 222,73	152 585,02
Résultats de clôture		0,00	27 637,71		27 637,71	
Restes à Réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	78 689,81	78 689,81	101 532,92	73 895,21	180 222,73	152 585,02
RESULTATS DEFINITIFS		0,00	27 637,71		27 637,71	

après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus

2021-2-4. Compte administratif 2020 Budget Annexe Cantine

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	22 736,03				22 736,03	0,00
Opérations de l'exercice	58 364,87	50 770,88			58 364,87	50 770,88
TOTAUX	81 100,90	50 770,88	0,00	0,00	81 100,90	50 770,88
Résultats de clôture	30 330,02		0,00		30 330,02	
Restes à Réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	81 100,90	50 770,88	0,00	0,00	81 100,90	50 770,88
RESULTATS DEFINITIFS	30 330,02	0,00	0,00		30 330,02	

après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus

2021-2-5. Compte administratif 2020 Budget Annexe Maison de Santé

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		3 863,50	16 981,01		16 981,01	3 863,50
Opérations de l'exercice	14 344,85	29 517,39	20 241,23	19 840,73	34 586,08	49 358,12
TOTAUX	14 344,85	33 380,89	37 222,24	19 840,73	51 567,09	53 221,62
Résultats de clôture		19 036,04	17 381,51			1 654,53
Restes à Réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	14 344,85	33 380,89	37 222,24	19 840,73	51 567,09	53 221,62
RESULTATS DEFINITIFS		19 036,04	17 381,51			1 654,53

après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

COMPTES DE GESTION 2020

2021-2-6. Comptes de gestion 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Michel DAUBORD, 1er Adjoint après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créance à recouvrer; le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2020, concernant les budgets suivants : Budget principal, Budget Bellebouche, Budget Lotissement, Budget Cantine, Budget : Maison de Santé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

PLANS DE FINANCEMENT POUR LES OPERATIONS 2021

2021-2-7. Travaux de développement touristique de la Base de Loisirs de Bellebouche

Considérant l'accord d'une aide financière de 40 % au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sur la base de 1 044 398 €

L'adjoint présente le coût des travaux réactualisés à savoir :

Désignation	Montant
Gîtes handicapés	25 000,00
Piscine	359 200,06
Huttes	64 900,00
Hébergements Abricyclo	10 500,00
Barrière camping	3 295,80
Aire de jeux	11 584,75
Eclairage	22 337,00
	496 817,61
Accès PMR plage	7 676,98
Mini-golf	22 490,02
Accro-branches	222 540,00
Mobilier extérieur	22 635,23
Observatoires	62 894,00
Local accueil activités	99 065,43
	437 301,66
Coût Total	934 119,27

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de déposer les demandes d'aides financières suivantes : Conseil Régional, CRST Mesure 14, CRST Mesure 31, CRST Mesure 35, CAP Hébergement Hôtellerie de Plein air, CAP Hébergement Hôtellerie de Plein air - Abricyclo, CAP Hébergement Hôtellerie, Conseil Départemental approuve le plan de financement, autorise le Maire à signer tous les documents.

2021-2-8. Travaux d'aménagement « Le bœuf couronné »

Considérant l'estimatif établi le Bureau d'architectes ARCA3 Sud Touraine à savoir :

Acquisition valeur achat	130 000
frais notariés	10 000
Assistance maîtrise d'ouvrage	11 000
Bureau d'études l'ARBRE (isolation chauffage- économie d'énergies)	
Honoraires bureau de contrôle et architecte	49 780
Montant prévisionnel des travaux	510 000
Montant total de l'opération H.T.	710 780 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de déposer les demandes d'aides financières suivantes :

• Conseil Régional : CRST • Etat : DETR DSIL

Approuve le plan de financement suivant :D.E.T.R.: 40 % D.S.I.L.: 20 % Région: 20 % Commune: 20 %

Charge le Maire d'établir les demandes de financement et l'autorise à signer tous les documents

AGENCE POSTALE

2021-2-9. Avenant

Vu les délibérations n° 2019-07-02 du 18 novembre 2019 et 2020-07-07 du 3 décembre 2020 attribuant les marchés d'aménagement de l'agence postale et acceptant les avenants, considérant que l'entreprise BHM titulaire du lot n° 3 Menuiseries extérieures et intérieures bois a présenté un devis en moins-value d'un montant de 41.40 € TTC

Les montants sont définis ainsi qu'il suit dans le tableau suivant :

lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant H.T.	Avenant	Total
1	Gros œuvre	SCM CIRON Maçonnerie	22 521,88		22 521,88
2	Couverture en tuiles plates -zinguerie	BREMAUD SARL	746,00		746,00
3	Menuiseries extérieures et intérieures bois	BHM SARL	8 677,00	-342,00	8 335,00
4	Plâtrerie - Isolation	BHM SARL	5 953,00		5 953,00
5	Chape - Carrelage - Faïence	TETOT SARL	4 205,75		4 205,75
6	Peinture	BIDAULT SARL	2 415,05		2 415,05
7	Revêtements de sols souples				0,00
8	Elevateur PMR				0,00
9	Electricité	LABRUX	4 456,05		4 456,05
10	Plomberie - Chauffage - Ventilation	BERTUCELLI	8 032,00	532,00	8 564,00
	TOTAL H.T.		57 006,73	190,00	57 196,73
	TVA 20 %		11 401,35	38,00	11 439,35
	Total TTC		68 408,08	228,00	68 636,08

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant.

STATIONS VERTES

2021-2-10. Résiliation de l'adhésion

La Fédération des Stations Vertes en tant que tête de réseau fait la promotion des communes labellisées par différents biais, sa carte touristique, (gratuite, éditée à 100 000 exemplaires chaque année et distribuée au sein du réseau, des partenaires touristiques de la Fédération, des centres accueil des autoroutes...),

- son site internet ou chaque 'Station Verte' a une fiche qui lui est propre.

Compte tenu de la mise en ligne du site de « Destination Brenne »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de résilier son adhésion (850 € par an) à la Fédération des Stations Vertes .

REORGANISATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET CERTAINES DELEGATIONS

2021-2-11. Réorganisation des commissions communales

Après un 1er semestre de fonctionnement, le maire propose au conseil municipal de modifier la composition de ces commissions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe les commissions communales ainsi qu'il suit :

Finances :

DAUBORD Michel : Président, TOULAND Adrien : Vice-Président,
BOSCARINO Robert, LUCHINI Cathy, CHESSERON Soizic, BECTARD Pascal et AYALA Natacha, membres.

Aménagement rural et urbanisme :

LUCHINI Cathy : Présidente, VERITE Jérémy : Vice Président,
LANCHAIS Roland, AUCUY Isabelle, GARCIA Alexandra, ROBERT Catherine, membres

Travaux, bâtiments communaux :

DAUBORD Michel : Président, LANCHAIS Roland : Vice-Président,
LUCHINI Cathy, CHESSERON Soizic, AUCUY Isabelle, GARCIA Alexandra, VERITE Jérémy, membres.

Jeunesse, Sports, manifestations, foires et marchés :

SCHNEIDER Martine et LUCHINI Cathy : Présidentes
CHESSERON Soizic, TOULANT Adrien, BECTARD Pascal, AYALA Natacha, DOISEAU Michel, GARCIA Alexandra, VERITE Jérémy, membres

Communication :

BECTARD Pascal : Président, AYALA Natacha : Vice-Présidente,
AUCUY Isabelle, LUCHINI Cathy, membres

Cantine :

SCHNEIDER Martine : Présidente, DOISEAU Michel : Vice-Président,
GARCIA Alexandra, DAUBORD Michel, CHESSERON Soizic, membres.

Bibliothèque :

ROBERT Catherine : Présidente, GARCIA Alexandra : Vice-Présidente,
LUCHINI Cathy, LANCHAIS Roland, membres.

2021-2-12. Représentants Agence Technique de Départementale 36

Vu la demande de candidature de Monsieur Jean-Louis CAMUS, Maire afin de siéger à cette instance,

Vu la candidature de Mr LANCHAIS en tant que représentant suppléant,

Vu les résultats de l'élection Le Conseil Municipal, proclame élu pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale de l'Indre :

- Mr Jean-Louis CAMUS, représentant titulaire
- Mr Roland LANCHAIS, représentant suppléant

Délibérations du 31 Mars 2021

DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre de ses délégations de pouvoir, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a mis à jour les contrats de location avec les locataires pour modifier les contrats ainsi qu'il suit : Dans les contrats de location le terme de révision des loyers suivant l'ICC sera remplacé par IRL, qu'un avenant au contrat d'assurances des bâtiments avec GROUPAMA a été établi afin de mettre à jour la superficie des bâtiments communaux assurée, dans le cadre des travaux effectués à la médiathèque, les salles TARDIVON, l'agence postale et le bureau d'information touristique.

TRANSFERT DU PRET DU BUDGET LOTISSEMENT

2021-2-13. Transfert du prêt du Budget Lotissement

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'y a plus de travaux à faire sur le lotissement des Plaudets. De ce fait, il serait nécessaire de transférer le solde de l'emprunt au budget principal.

Le remboursement des annuités se feront sur le budget principal au lieu du budget lotissement selon le même tableau d'amortissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le transfert du solde de l'emprunt : 42 569.01 € autorise le Maire à faire toutes les écritures nécessaires.

REQUETE DE CAP SUR LA BRENNE

2021-2-14. Demande de dégrèvement d'échéance de loyer 1er trimestre CAP SUR LA BRENNE

M. BOSCARINO Robert, 3eme adjoint et président l'association « Cap sur la Brenne », était sorti de la salle afin de ne pas prendre part à la délibération suivante:

LE CONSEIL MUNICIPAL

Propose que l'association CAP SUR LA BRENNE, négocie avec la trésorerie un échéancier de paiement.

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de provisionner une somme de 20 603.20 € sur le budget annexe « Base de loisirs de Bellebouche », pour couvrir partiellement le loyer du 1er trimestre 2021 de l'Association Cap sur la Brenne ;

Dit que cette provision sera révisée chaque année à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution de la dette de l'Association .

FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE ET FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

2021-2-15. Fonds d'aide aux jeunes en difficulté et Fonds de solidarité

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide, à l'unanimité :

Article 1er : la commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds d'aide aux Jeunes pour l'année 2021

Article 2 : Un financement sur la base de 0.70 € par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur le territoire est approuvé pour 35.00 €

Article 3 : La commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds de solidarité Logement pour l'année 2021

Article 4 : Un financement sur la base 1.66 € par résidence principale est approuvé soit 778.54 €

Le délai de recours contre la présente délibération est de 2 mois à compter de sa publication

AFFECTATIONS DES RESULTATS 2020

2021-2-16. Affectation du résultat 2020 du Budget Cantine :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DAUBORD Michel 1er Adjoint après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par CAMUS Jean-Louis, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-30 330,02
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (50 770.88 - 58 364.87)	-7 593,99
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-22 736,03
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	0,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	0,00

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	30 330,02

Ont signé au registre des délibérations :

2021-2-17. Affectation du résultat 2020 du Budget Maison de Santé :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DAUBORD Michel après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par JEAN-LOUIS CAMUS, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	19 036,04
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (29 517.39 - 14 344.85)	15 172,54
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	3 863,50
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-17 381,51
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (19 840.73 - 20 241.23)	-400,50
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-16 981,01
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-17 381,51

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	17 381,51
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 654,53
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

2021-2-18. Affectation du résultat 2020 du Budget Bellebouche :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Michel DAUBORD 1er adjoint après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Jean-Louis CAMUS, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	126 136,01
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (316 729.34 - 213 619.95)	103 109,39
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	23 026,62
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-184 514,18
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (183 387.27 - 237 700.90)	-54 313,63
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-130 200,55
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (453 669.40 - 1 054 878.00)	-601 208,60
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-785 722,78

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	126 136,01
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

2021-2-19. Affectation du résultat 2020 du Budget Principal :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DAUBORD Michel après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par CAMUS Jean-Louis, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	191 260,38
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 090 834.69 - 1 033 836.11)	56 998,58
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	134 261,80
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	16 476,74
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (296 747.56 - 413 916.48)	-117 168,92
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	133 645,66
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (49 764.60 - 104 331.67)	-54 567,07
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-38 090,33

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	38 090,33
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	153 170,05
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

BUDGETS 2021

2021-2-20. Budget Cantine

	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	65 604.98 €	0.00 €	30 330.02 €	95 935.00 €	95 935.00 €	0.00 €	0.00 €	95 935.00 €
Section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	65 604.98 €	0.00 €	30 330.02 €	95 935.00 €	95 935.00 €	0.00 €	0.00 €	95 935.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2021 du budget annexe Cantine de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

2021-2-21. Budget Cantine : Participation des Communes au budget

Cantine scolaire de la Commune de Mézières en Brenne

Etaient représentées les Communes de : Mézières en Brenne, Paulnay, Sainte Gemme, St Michel en Brenne, Saulnay, Villiers,

Vu le déficit de fonctionnement d'un montant de 30 330.02 €, une participation des communes d'un montant de 3.73 € proportionnellement au nombre de repas servis en 2020, serait nécessaire.

Après concertation, il est proposé d'augmenter le prix du repas pour l'année scolaire 2021-2022 de 0.05 €.

Compte tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Emet un avis favorable à l'ensemble des propositions,

Fixe le prix des repas à compter du 1er août 2021 ainsi qu'il suit : Repas enfants : 3.45 €, repas adulte : 5.55 €, fixe les participations 2021 des communes ainsi :

Communes	nbre repas	P.U.	Participation
<i>Paulnay</i>	1477.00	3.73 €	5 509.21 €
<i>Saint Michel en Brenne</i>	970.50	3.73 €	3 619.97 €
<i>Sainte Gemme</i>	268.00	3.73 €	999.64 €
<i>Saulnay</i>	700.50	3.73 €	2 612.87 €
<i>Villiers</i>	303.00	3.73 €	1 130.19 €
<i>Mézières en Brenne</i>	4 398.00	3.73 €	16 404.54 €
TOTAL	8 117.00		30 276.41

Un titre de recettes sera transmis à chaque commune au mois de mai.

2021-2-22. Budget Maison de Santé

	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	9 954.51 €	20 650.49 €	0.00 €	30 605.00 €	28 950.47 €	0.00 €	1 654.53 €	30 605.00 €
Section d'investissement	20 650.49 €	0.00 €	17 381.51 €	38 032.00 €	17 381.51 €	20 650.49 €	0.00 €	38 032.00 €
Total	30 605.00 €	20 650.49 €	17 381.51 €	68 637.00 €	46 331.98 €	20 650.49 €	1 654.53 €	68 637.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2021 du budget annexe Maison de Santé de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

2021-2-23. Budget Lotissement

	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	4 493.49 €	159 217.32 €	0.00 €	163 710.81 €	80 786.00 €	82 924.81 €	0.00 €	163 710.81 €
Section d'investissement	48 654.80 €	80 784.00 €	27 637.71 €	157 076.51 €	0.00 €	157 076.51 €	0.00 €	157 076.51 €
Total	53 148.29 €	240 001.32 €	27 637.71 €	320 787.32 €	80 786.00 €	240 001.32 €	0.00 €	320 787.32 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2021 du budget annexe Lotissement de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

2021-2-24. Régie de recettes n° 38001 Base de loisirs de Bellebouche

Demande de gestion des activités par l'association « Cap sur La Brenne » (Pédalos, mini-golf, paddles)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de clôturer la régie de recettes concernant l'encaissement des produits divers du site à compter du 15 avril 2021., annule le paragraphe « Tarifs Bellebouche pour les activités » (Mini-golf - Paddles - Bateaux pédaliers - Kayak Fun - Sortie Nature - Animation journée pour enfants) de la délibération n° 2020-07-05 du 3/12/2020, charge le maire d'établir et signer tous les documents nécessaires.

2021-2-25. Travaux et études 2021 « Budget Bellebouche »

- Réhabilitation de la roselière, queue de l'étang de Bellebouche : suivi après études et travaux soit étude de constatation d'une amélioration de la biodiversité par le biais d'espèces emblématiques ainsi que la réalisation de clôture pour la réintroduction de têtes de bétail.

- Construction d'un hangar de stockage du matériel

- Programme de développement touristique du site

- Construction d'une terrasse pour le restaurant de plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'inscription des projets indiqués par M. le Maire, décide que les travaux de construction du hangar seront réalisés en régie par les agents communaux.

Concernant la terrasse, le devis de l'entreprise BREMAUD est accepté pour un montant de 11 438,47 € H.T.

M le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

2021-2-26. Bail de Chasse sur le site de Bellebouche

Demande de l'Amicale des Chasseurs de Bellebouche, sollicitant une révision du bail de chasse.

Considérant les travaux d'aménagement de la queue de l'étang réalisés ces 2 dernières années, le bilan de chasse est en baisse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer la redevance 2021 à la somme de 6 000 € et d'autoriser le Maire à signer l'avenant au bail.

2021-2-27. Budget Bellebouche

	DEPENSES				RECETTES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	177 062.69 €	135 071.31 €	0.00 €	312 134.00 €	311 734.00 €	400.00 €	0.00 €	312 134.00 €
Section d'investissement	1 081 753.82 €	400.00 €	184 514.18 €	1 266 668.00 €	1 131 596.69 €	135 071.31 €	0.00 €	1 266 668.00 €
Total	1 258 816.51 €	135 471.31 €	184 514.18 €	1 578 802.00 €	1 443 330.69 €	135 471.31 €	0.00 €	1 578 802.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2021 du budget annexe Bellebouche de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

2021-2-28. Travaux et études 2021 « Budget Principal »

Projets 2021 du budget principal:

- Aménagement de l'agence postale dans une partie du bâtiment situé 4-6, Place Jean Moulin, (report de crédits) et participation à la CDC
- Achat de la propriété NICAUD (report de crédits)
- Achat de la propriété LABROUSSE (report de crédits)
- Achat de la propriété JOUANNEAU, 8 Rue de l'ouest. (Report de crédits)
- Réfection de la toiture de la cantine
- Aménagement du garage et terrain situé 12 rue du Château
- Achat et aménagement de l'immeuble « Le Bœuf couronné »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'inscription des projets indiqués par M. le Maire.

2021-2-29. Budget principal 2021

	DEPENSES				RECETTES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Excédent reporté	Total
Section de fonctionnement	1 101 080.00 €	102 760.00 €	0.00 €	1 203 840.00 €	1 022 939.95 €	27 730.00 €	153 170.05 €	1 203 840.00 €
Section d'investissement	1 128 241.00 €	27 730.00 €	0.00 €	1 155 971.00 €	1 036 734.26 €	102 760.00 €	16 476.74 €	1 155 971.00 €
Total	2 229 321.00 €	130 490.00 €	0.00 €	2 359 811.00 €	2 059 674.21 €	130 490.00 €	169 646.79 €	2 359 811.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2021 du budget principal de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

2021-2-30. Taux d'imposition 2021

Les taux d'imposition de la commune votés par le Conseil municipal en 2020 étaient les suivants :

Taxe foncière (bâti) 16.87 % et Taxe foncière (non bâti) 53.83 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

- d'augmenter pour l'année 2021 les taux des deux taxes locales votés en 2020, en appliquant à ces derniers un coefficient de variation proportionnelle de 1.001998

- de VOTER les taux des deux taxes pour l'exercice 2021 comme suit:

Taxe foncière (bâti) 33.15 % (part communale à 16.94 % + part départementale à 16.21 %)

Taxe foncière (non bâti) 53.94 %

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de 2 mois.

2021-2-31. Travaux « Le Bœuf Couronné »

Vu la proposition du Bureau d'architectes ARCA3 Sud Touraine et celle de l'Arbre Ingénierie

Considérant que la proposition Bureau d'architectes ARCA3 Sud Touraine et celle de l'Arbre Ingénierie se complètent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- Accepte l'offre la maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecte ARCA 3 SUD Touraine pour un montant de 39 780 € H.T. et celle de l'Arbre Ingénierie pour un montant de 7 500 € H.T.

Charge le Maire de négocier avec SOCOTEC un contrat pour :

- Le contrôle technique
- L'attestation de fin de travaux du constat de l'accessibilité des handicapés
- La vérification initiale des installations électriques
- La coordination SPS – Niveau 3
- Le repérage de l'amiante avant travaux
- Le diagnostic plomb avant travaux

Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires. Il rendra compte de l'avancement du projet lors d'un prochain conseil municipal.

2021-2-32. Utilisation du WC public Parking des Malfaiteurs

L'entreprise titulaire du lot gros-œuvre pour les travaux d'aménagement de l'agence postale et du bureau du tourisme ainsi que la réhabilitation de l'ancien presbytère en logements seniors utilise les WC publics à proximité comme sanitaires pour les 2 chantiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander à l'entreprise BTS le remboursement de la facture d'eau ainsi que celle de l'assainissement du 1er semestre 2021, charge le Maire d'établir le titre de recettes correspondant.

CONVENTION CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

2021-2-33. Convention d'adhésion au service de conseil en énergie partagé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion à ce service auprès de SDEI pour une durée de 4 ans.

ROUTE EUROPEENNE D'ARTAGNAN

2021-2-34. Route européenne d'Artagnan

Dans le cadre des lois de décentralisation du 22 juillet 1983, de la loi sur le sport du 6 juillet 2000, révisée en décembre 2004, la commune de Mézières en Brenne avec l'aide de l'Agence d'Attractivité de l'Indre (A²I) et du comité Départemental d'Equitation de l'Indre (CDE 36) en partenariat avec le Comité Départemental d'Equitation décide de procéder à l'inscription de chemins ruraux et de voies communales au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) pour la mise en place de « la Route Equestre Européenne d'Artagnan ». Cette démarche s'inscrit dans une valorisation des communes et de la filière équestre au sein des Communautés de Communes et des Pays/Parc traversés.

Le P.D.I.P.R. a déjà fait l'objet de délibération du Conseil municipal de la commune de Mézières-en-Brenne en dates du 12/11/1990, du 17/02/2005, du 30/11/2007, 04/06/2009, du 02/10/2014 et du 18/07/2019.

Vu l'évolution de la pratique de la randonnée équestre et pour mieux correspondre à l'attente des nouvelles clientèles touristiques, la commune de Mézières en Brenne sous couvert du CDE 36 propose l'itinéraire « Route Européenne d'Artagnan » sur son territoire (cf. carte).

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité :

- Approuve l'itinéraire « Route européenne d'Artagnan » qui fera l'objet d'un balisage et d'une promotion (cf. carte).
- Approuve l'évolution de son P.D.I.P.R. (cf. carte).
- Après consultation de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (C.D.D.E.S.I.), demande l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée (P.D.I.P.R.) en découlant.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes opérations nécessaires pour la mise en valeur de la « Route Européenne d'Artagnan » sur la Commune de Mézières-en-Brenne.

Votre commune sur votre mobile



La mairie de Mézières-en-Brenne se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket



Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré.

Vous êtes tenu(e)s informé(e)s en temps réel

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 5500 communes et 100 intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Pour l'installer, suivez le guide



Installation de Panneau Pocket sur votre mobile



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
 Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
 pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3



Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
 Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Mézières, Village étape de la course de Romaric

Vendredi 21 mai au matin Romaric Boch se lançait de la Place Charles de Gaulle pour la quatrième étape de son tour de l'Indre qui le menait au Blanc. Une course à pied de 270 km en sept étapes empruntant principalement des voies et des chemins communaux. Papa de Lénaïc, sa petite fille touchée par le diabète 1, Romaric s'est engagé dans cette épreuve sportive afin de collecter des dons au profit de l'association Aides aux Jeunes Diabétiques.



Le Maire Jean-Louis Camus et les conseillers municipaux (Cathy Luchini, Natacha AYALA, Michel Doiseau et Pascal Bectard) étaient venus lui apporter leur soutien.



Par une météo fraîche pour la saison, les employés du Crédit Agricole, partenaire de l'opération ont offert un café au public présent.

Médiathèque

Léon Boussard



Chaque semaine, la bibliothèque vous accueille du mercredi au samedi selon les horaires suivants :

Mercredi : 10h-12h /14h-18h

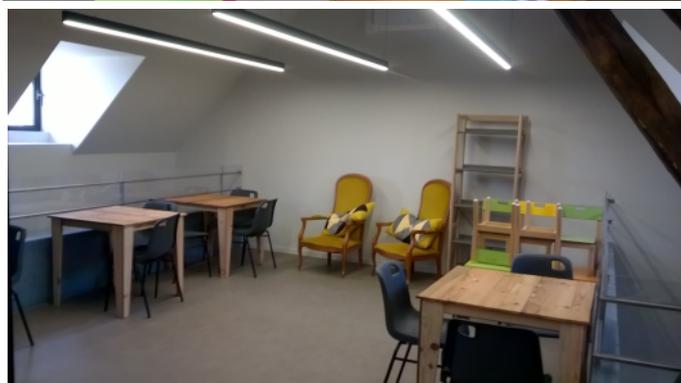
Jeudi : 9h-12h / 16h-18h

Vendredi : 10h-12h /16h-18h

Samedi : 10h-12h /14h-18h

Pendant ces 29 heures d'ouverture, vous pouvez venir emprunter livres, CD, revues et DVD mais aussi partager un moment convivial. Un espace multifonctionnel à l'étage est dédié à ces échanges ainsi que le rez-de-chaussée de la salle Tardivon (ancienne bibliothèque).

La ludothèque de Douadic prête à la bibliothèque une cinquantaine de jeux pour petits et grands qui sont mis à la disposition du public, gratuitement. Les jeux ainsi utilisés sont ensuite mis en quarantaine. Il est donc possible de venir aussi à la médiathèque pour jouer.



Seules les personnes inscrites à la ludothèque de Douadic peuvent emprunter ces jeux.

Il est possible de faire l'inscription à la bibliothèque de Mézières, l'abonnement étant de 12 € à l'année par famille pour les particuliers (communes du Parc Naturel Régional de la Brenne) et de 15 € (autres communes).

Médiathèque Léon Boussard

Espace Mario Alvarado

36290 Mézières-en-Brenne

02 54 38 12 67

bibliotheque@mezieres-en-brenne.fr

Camping municipal de la Caillauderie

Nouvel accès au camping municipal





COMMUNE DE MEZIERES-EN-BRENNE

CAMPING municipal

16 emplacements
Ouvert de Pâques à la Toussaint

8	9
7	10
6	11
5	12
4	13
3	14
2	15
1	16

Bloc sanitaire

Entrée ↑
RD 925

Emplacement par nuitée

Forfait 2 pers + voiture	7,00 €
Personne supplémentaire	2,00 €
Electricité (10A)	4,20 €
Garage mort du 1/06 au 15/10	4,20 €
Garage mort du 15/04 au 31/05	2,20 €
Taxe de séjour (+18 ans)	0,20 €

Accueil : LE MOULIN
1 rue du Nord - Mézières-en-Brenne

Contact et réservation :
02 54 38 12 24
contact@gite-moulin.fr

Depuis début avril 2021, l'accès au camping municipal a été modifié.

Désormais l'entrée du camping est située Route de Châteauroux sur la RD925.

Un panneau de 1m20 sur 2m indique la présence du camping et sur lequel vous trouverez les informations destinées aux campeurs (tarifs, contact, plan).

Le terrain a été entièrement clôturé, l'isolant du terrain de football. Nouveau portail pour l'entrée des véhicules, et portillon pour l'entrée piéton.

Pour réserver un emplacement, l'accueil est assuré par LE MOULIN, 1 rue du Nord à Mézières.

tél : 02 54 38 12 24

mail:contact@&gite-moulin.fr

Un groupe de 30 Sapeurs Pompiers du Maine et Loire a organisé une course à pied, sous forme de relais, pour honorer la mémoire d'une jeune collègue de 24 ans, Lauriane Amaglio, qui a mis fin à ses jours le 20 avril 2016 sur le site de l'école départementale de Maine et Loire.

Cette course a relié Angers (49) à Grazac (43) du 2 au 5 Juin. Les coureurs se sont relayés durant les 518 kilomètres du parcours, de 6h à 21h. Le mercredi 2 juin, ce groupe s'est arrêté au camping municipal de la Caillauderie pour y passer la nuit avant de reprendre sa course le lendemain matin.

La municipalité a soutenu cette initiative en proposant la gratuité du camping.

Les Commerces et Entreprises

GARAGES			
AUCUY Yannick			02 54 38 14 13
BRENNE AUTO SERVICES	MORLAT Olivier Station-service, garage	8 rte de Saint-Michel-en-Brenne	02 54 38 00 02
GARAGE BARRE	Joël BARRE Entretien, réparations autos	1 rue du Bout du Monde	02 54 38 19 28

ALIMENTATION			
LE PETIT MARCHÉ	Épicerie, primeur	6 place du Général de Gaulle	02 54 38 54 06
PROXI	Fabrice RIBOTON - Supérette	10 rue de l'Eglise	02 54 28 56 02
BAR DE LA PLACE	Bar, PMU	1 place du Général De Gaulle	02 54 38 72 44
LES DELICES DE BRENNE	Mathieu DOEUFF - Boucherie-Charcuterie	3 place du Général De Gaulle	02 54 38 01 74
BOULANGERIE PATISSERIE	Olivier BARBET - Boulangerie-Pâtisserie	4 rue de l'Eglise	02 54 38 02 19
LE SANGLIER HIRSUTE	Table-chambres d'hôtes et école de cuisine végétale et durable	11 rue de l'Ouest	06 13 38 57 81
NOISERAIE PRODUCTION	David PASCAL - Pralinés et pâtes à tartiner	47 route de Chatillon	02 54 28 67 67

ENTREPRISES – COMMERCES – ARTISANS			
APAJH	Entreprise adaptée espaces verts	24 route de Châteauroux	02 54 38 18 51
ATELIER BENARD	Sylvain BENARD - ébénisterie, menuiserie, tournage sur bois	18 route de la Gabrière	06 21 14 48 77
AXEREAL	Coopérative agricole	11 avenue de Verdun	02 54 38 01 55
CELLERIN Philippe	Maçonnerie, couverture	route de la Gabrière	02 54 38 12 18
CISEAUX DE BRENNE	Léa CHAUSSE - Salon de Coiffure	2 rue du Pont Malientras	09 82 45 01 88
CHESNE Guillaume	Maçonnerie générale, rénovation, micro-terrassment	La Roche Marteau	06 81 58 76 45
E.E.I DUBREUIL	Maintenance industrielle, électromécanique	La Caillauderie	02 54 39 22 32
FER METAUX RECYCLAGE 36	Éric RENARD - récupérateur de métaux et location de benne	ZA des Noraies	07 87 42 90 73
LOVI LIGHT	Bruno LOVISONNE - Création de luminaires		06 89 77 99 19
LIBRAIRIE CŒUR DE BRENNE	Karen MAHOUDEAU - Tabac, presse, librairie, cadeaux	4 rue du Pont Malientras	02 54 38 04 53
METALBRENNE SARL	Denis GUILLON - Métallerie, serrurerie	20 route de Châteauroux	02 54 38 07 72 06 84 95 11 30
OPTI AMENAGEMENT	Thomas BOUY - Fabrication de caisses de transport pour chiens, mobilier divers	Zone d'activités des Noraies	02 54 37 58 14
SCIAGE DU BERRY		Zone d'activités des Noraies	02 54 38 11 59
TRANSAXIA France	Agence immobilière	5 rue de l'Eglise	02 14 00 05 89
THELEM ASSURANCES	Gabriel BERGER	16 rue du Faubourg de l'Ouest	02 54 38 07 62
VILLEMONT	Libre-service agricole, nutrition animale, jardinage, chasse-pêche, outillage	22 route de Châteauroux	02 54 38 15 11

PISCICULTEURS			
EURL BOELY PISCICULTURE	Pisciculture pêche étang, rempoissonnement	Etang de Cousin	06 31 66 24 89
LEBOSSE Jean-Claude	Pisciculture	Les Loges de Cousin	06 72 99 57 97

Si vous souhaitez voir figurer votre entreprise implantée sur Mézières-en-Brenne, contactez la mairie

Le bar de la place de nouveau ouvert

Mercredi 19 mai 2021, le bar de la place a accueilli de nouveau sa clientèle. Ouverture de la terrasse dans un premier temps (en attendant le 9 juin). Tout au long de la matinée, les habitués comme la clientèle de passage, ont retrouvé le plaisir de se poser pour déguster leur boisson préférée. Les caprices du temps ont un peu perturbé cette reprise. Mais Olivier s'est dit satisfait de ces premières heures d'activités. Il a pu disposer tables et chaises en conformité avec les consignes sanitaires. Dès le soir, les consommateurs pouvaient commander des kebabs.



Fermé le lundi

Philippe GITON

Notre Hôtel-Restaurant historique nous a tant manqué !



Le Chef Bernard Brossier

HÔTEL & RESTAURANT
 *Au Bœuf Couronné*
Réouverture le 9 juin

9 place du Général de Gaulle 36290 Mézières-en-Brenne

Contact : 02 54 38 04 39

Fermeture dimanche soir, lundi et mardi midi - Fermeture annuelle de mi décembre à fin janvier

Menus à 24 € et 28 €

Découvrez la carte sur internet : <https://www.restaurant-boeufcouronne.com/>

PASCAL BECTARD



Noiseraie Productions va s'agrandir !

Un projet à quatre millions d'euros

Les ventes des pâtes à tartiner bio Noiseraie Productions, fabriquées à Mézières-en-Brenne, ont fortement progressé.

2021 voit le lancement d'un projet d'extension

Depuis 2013, la production a été multipliée par trois alors que la société occupe les mêmes locaux d'une superficie de 1700 m2 devenus aujourd'hui insuffisants. La société lance en ce début d'année un projet d'extension avec pour objectif de doubler d'ici 2022 la superficie actuelle. Il est assorti de créations d'emplois pour compléter les quinze postes actuels.

Saison culturelle estivale

PROJECTIONS CINÉMA EN PLEIN AIR

Nos projections cinéma sont devenues des rendez-vous incontournables depuis de nombreuses années. Et cet été, nous serons heureux de vous retrouver pour deux soirées !

VENDREDI 23 JUILLET

Projection du film cinéma : LE SENS DE LA FÊTE.

Comédie, De Eric Toledano, Olivier Nakache.

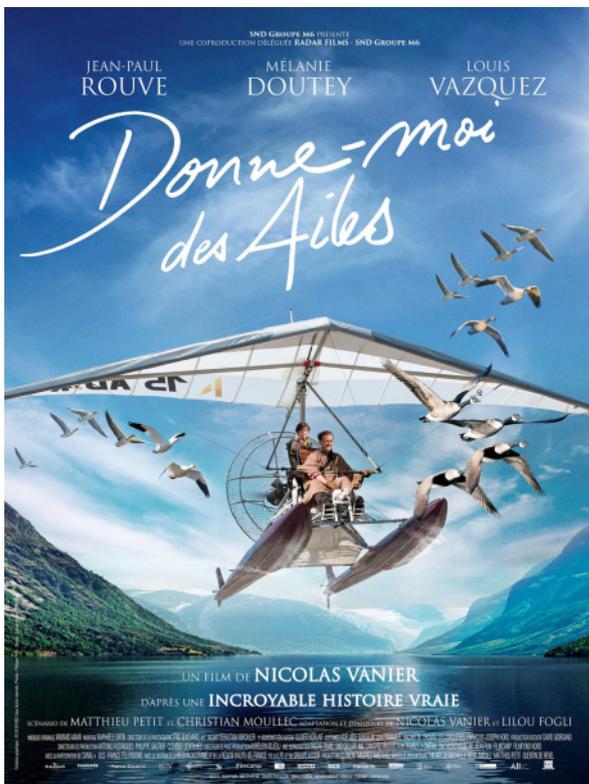
Un titre parfait pour se retrouver !

Et en première partie :

- Nouveauté : un MAPPING VIDEO ! Spectacle lumineux projeté directement sur la façade d'un bâtiment.
- Projection de courts-métrages d'enfants et de jeunes.

Max est traiteur depuis trente ans. Aujourd'hui c'est pour un sublime mariage dans un château du 17ème siècle. Comme d'habitude, Max a tout coordonné : il a recruté sa brigade de serveurs, de cuisiniers, de plongeurs, un photographe, l'orchestre... Mais rien ne va se passer comme prévu ! Les équipes devront compter sur leur unique qualité commune : Le sens de la fête.

LA NOUVELLE COMÉDIE DES RÉALISATEURS DE
INTOUCHABLES



VENDREDI 13 AOUT

Projection du film cinéma : DONNE-MOI DES AILES

De Nicolas Vanier

Et en première partie :

Projection de courts-métrages d'enfants et de jeunes.

Thomas va passer trois semaines de vacances en Camargue. L'adolescent découvre que son père, ornithologue passionné par son métier, a pour projet de sauver une espèce d'oie naine en voie de disparition. Son objectif est de guider les volatiles en les accompagnant dans les airs à bord de son ULM. Ce projet un peu fou rapproche Thomas de son père, et le tandem décide de se rendre en Norvège pour concrétiser cette idée. Une aventure et un film magnifique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Entrée libre pour ces deux séances cinéma plein air.

Projection à la nuit tombée.

Respect des règles sanitaires en vigueur.

Revalorisation des déchets

Du nouveau du côté des déchets en Cœur de Brenne

Le centre de tri du SYTOM de Châteauroux qui prend désormais en charge le tri de nos emballages est un centre moderne bénéficiant des dernières technologies. Il peut donc permettre la valorisation de l'ensemble des plastiques et assurer la récupération des petits alus et petits aciers. Dès lors, la Communauté de Communes ne peut que vous inviter à vous familiariser avec nos futures consignes de tri dont la devise sera « tous les emballages se trient » et toujours dans le sac jaune.



100% DES EMBALLAGES



100% DES PAPIERS



À SAVOIR :

- Ne pas imbriquer plusieurs emballages.
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider.



À NE PAS METTRE :

- ✗ Divers objets (jouets, papier peint...)
- ✗ Le verre

Ah, vous ici aussi mon



Autre chantier sur le thème de la gestion des déchets, le tri à la source (c'est-à-dire chez l'utilisateur), des biodéchets. Ce terme symbolise l'ensemble des déchets pouvant se composter.

A l'horizon 2023 il nous faudra respecter cette règle. Raison de plus s'il en fallait pour nous mettre tous au compostage. Vous pouvez retrouver sur le site web de la Communauté de Communes Cœur de Brenne des fiches sur le sujet. L'Ademe a elle aussi édité un guide pédagogique particulièrement intéressant.

Enfin, le site de la déchetterie vous accueille aux horaires habituels (rappelés ci-dessous). Attention aux évolutions de tri. Désormais nous valorisons le bois et le mobilier. Deux nouveaux

flux qui limitent de façon significative les tonnages enfouis à Châtillon. Alors soyons tous vigilants et respectons les consignes transmises par le gardien.

La plateforme de stockage des déchets verts située en face de la déchetterie donne de très bons résultats avec des niveaux de captage des tonnages de végétaux en hausse. Merci pour ce sérieux et votre engagement dans la valorisation de ces déchets. Il nous faut poursuivre ainsi et être rigoureux dans le tri de ces déchets verts car nous trouvons encore trop de plastiques et de résidus parasites dans les tas. A savoir que cette matière une fois broyée sert d'amendement pour la production des céréales Bio que nous consommerons demain. Inutile de dire que les plastiques n'ont pas leur place dans ce procès !

Les services de la Communauté de Communes Cœur de Brenne se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations sur le thème du recyclage et de la gestion des déchets.

Tel : 02.54.38.18.60 – 06.31.14.85.03

Horaires de la déchetterie Communautaire de Saint Michel en Brenne

Lundi et Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 Vendredi : 14h00 à 18h00.

Fermée les mardis, Mercredis, dimanches et jours fériés.

Fermeture à 17h00 du 1er novembre au 28 février

Brenne Box

1 Place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne



Service géré par la Communauté de Communes

Cœur de Brenne



C'est 3 espaces :

Espace France Services

Une animatrice vous accompagne, vous oriente dans vos démarches administratives (Pôle Emploi, CAF, MSA, CPAM, CARSAT Retraite...).

Renseignement au 02 54 38 59 46 ou france-services@coeurdebrenne.fr

Permanences :

- le dernier mardi de chaque mois de 10h00 à 12h00 « atelier mémoire » sur inscription au 06 74 26 11 36 (CDGI). Venez entretenir votre mémoire avec des professionnels.
- le jeudi matin avec une assistante sociale (D.P.D.S.) sur rendez-vous.
- le 2ème jeudi de 10h à 12h SOLIHA vous accompagne dans vos démarches d'aide au logement. Propriétaire, Locataire, Copropriétaire trouvez l'aide dont vous avez besoin...
- le 2ème et 4ème jeudi après-midi de chaque mois un agent des finances publiques de 14h à 16h EN VISIO : sur rendez-vous de 14h à 15h et sans rendez-vous de 15h à 16h30.
- le 2ème vendredi de 14h à 16h Avis aux Consommateurs « une question sur la consommation ? » avec Familles Rurales sur rendez-vous au 02 54 08 71 71.
- le vendredi après-midi A.S.M.A.D. sur rendez-vous au 02 54 84 23 76.
- le dernier vendredi de chaque mois l'après-midi permanence Initiative Brenne.

Cyber-espace WebOcentre

Connexion internet/Wifi gratuite avec 4 postes informatiques, Ateliers et formations informatiques.

Télétravail/Coworking

- Le 1er espace de coworking rural en Berry !

Vous êtes indépendant ou télétravailleur et vous recherchez un bureau ou une salle de réunion ?

Renseignement au 02 54 38 59 46 ou brenne-box@coeurdebrenne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi et Vendredi : 14h00 à 17h00



Atelier Mémoire à « BRENNE BOX »

1 place Jean Moulin 36290 MEZIERES-EN-BRENNE

Un mardi par mois de 10h00 à 12h00

Mardi 27 juillet 2021

Mardi 28 septembre 2021

Mardi 26 octobre 2021

Mardi 23 novembre 2021

***Venez entretenir votre mémoire
avec des professionnels de façon conviviale***

GRATUIT-Inscription au 06.74.26.11.36

Plateforme d'accompagnement et de répit

plateformederepit@cdgi36.fr



DIMANCHE 11 JUILLET

**CONCERT « HORS LES MURS » à MEZIERES
à 17 h à l'ÉGLISE**



Les jeunes pianistes en résidence au Festival feront résonner la remarquable église Sainte-Marie-Madeleine avec des œuvres de Chopin. La distribution est en cours.

Gratuit avec libre participation du public.

Port du masque obligatoire - gel hydro alcoolique à disposition - distanciation sociale.

Réservation indispensable compte tenu du nombre de places limité : par courriel krolicch@gmail.com
ou par téléphone : 07 71 28 24 27

MARDI 13 JUILLET

Tirage du feu d'artifice place Jean Moulin



SAMEDI 17 JUILLET



L'Académie d'été "Musique au fil de l'Indre" vous réserve toujours de belles surprises musicales et ensoleillées !

VIGON & The Dominos le samedi 17 juillet à 21h au Théâtre de verdure du Domaine de Bellebouche au cœur du Parc naturel régional de la Brenne !

Un concert tout public, avec une star du Rock'N'Soul !
12 artistes sur scène !

Concert GRATUIT

6-7-8 AOUT

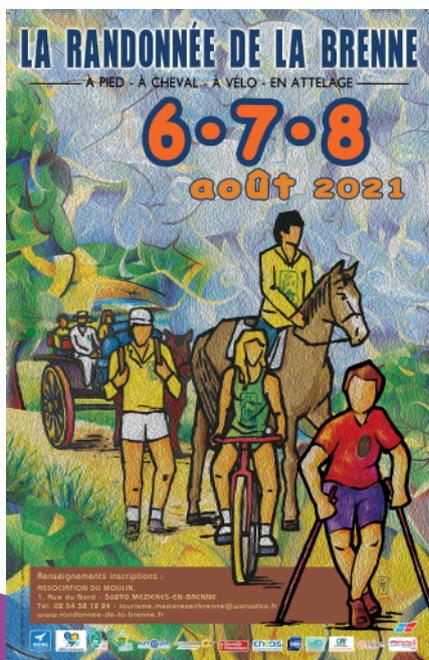
Inscription à partir du 5 juillet

Renseignements

Le Moulin

1 rue du Nord Mézières-en-Brenne

02 54 38 12 24 - contact@gite-moulin.fr



SAMEDI 14 AOUT

le moulin
Gîte de séjour et de groupe

L'association LE MOULIN organise son premier marché gourmand nocturne.

A partir de 19h, venez déguster sur place les produits de nos producteurs locaux, place Jean Moulin (mairie) et marché couvert.

Une dizaine de commerçants vous proposeront leurs produits servis sous forme d'assiette chaude ou froide, plat complet, fromages, gourmandises etc... que vous apprécierez à table et en respectant les mesures sanitaires en vigueur (août 2021).

Pour ambiancer le marché et **en partenariat avec la médiathèque de Mézières**, vous pourrez écouter le groupe DECIBAL.

**Musique trad'Berry
d'aujourd'hui**





LUNDI 16 AOUT

Grande foire: braderie, brocante

(140 exposants) dès 8h

Renseignements : 02 54 38 04 23

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Fête du vélo en Brenne

Au départ de Mézières-en-Brenne nous avons concocté, pour vous, une balade, sur routes et chemins, qui vous immergera dans les plus beaux paysages de Brenne.

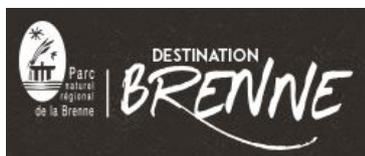
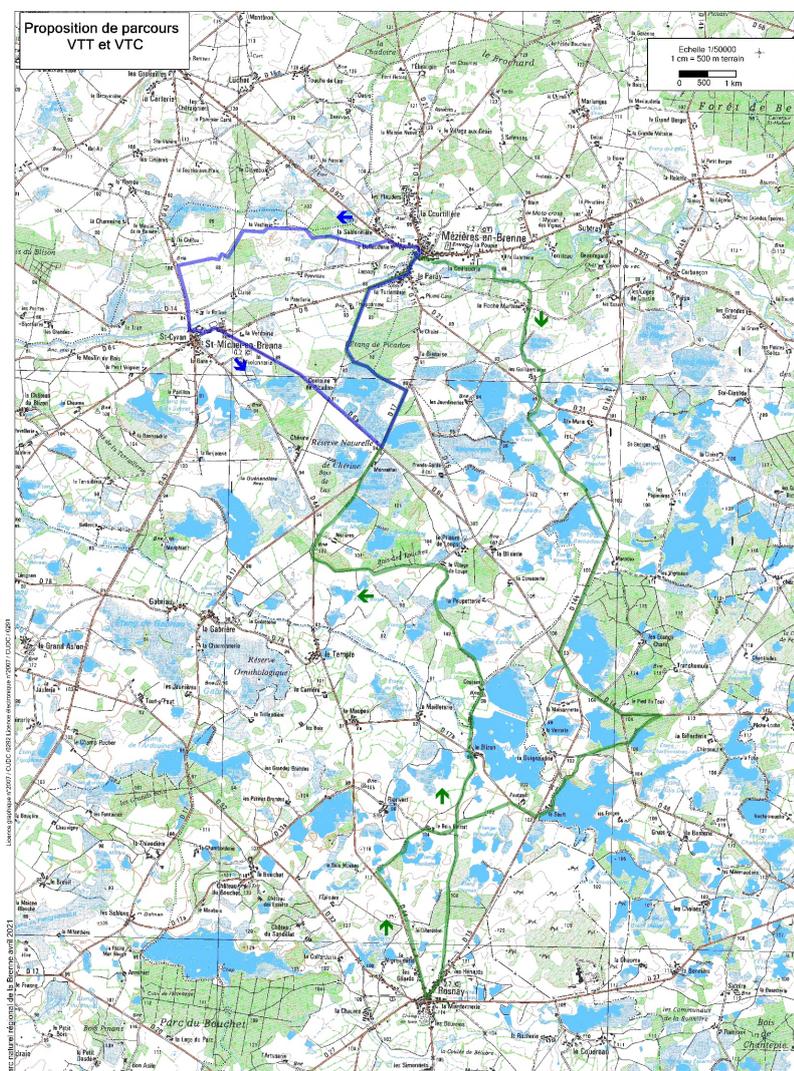
Sans difficulté, elle est, à elle seule, un résumé des incontournables de cette terre sauvage et préservée. L'itinéraire passe le long de prairies, bois, landes, buttons et bien sûr étangs. Nous vous recommandons un départ le matin pour pouvoir profiter des haltes découvertes et d'une pause terroir à midi à Rosnay qui organise ce jour là « Les automnales de la Brenne ».

A l'occasion de cette fête à vous pourrez découvrir les productions fermières locales et initier vos papilles aux saveurs du terroir. Un plus petit circuit est proposé aux familles l'après-midi qui permet aussi de s'immerger dans la nature de Brenne.

Horaires :

Circuit A 40 km départ entre 9h30 et 11h

Circuit B 15 km départ entre 13h30 et 14h30



Inscription et renseignements :

Maison du Parc

Le Bouchet 36300 ROSNAY

Tél. 02 54 28 12 13

tourisme@parc-naturel-brenne.fr

La Poste de Mézières-en-Brenne

épisode 2

NOTRE COURRIER QUOTIDIEN ... UNE LONGUE HISTOIRE

Le premier épisode, paru dans le précédent bulletin municipal, relatait la naissance du bureau de poste jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière partie relate une période plus récente que de nombreux macériens ont connue.

Les postiers avaient dans leurs rangs de nombreux résistants au cours de la Seconde Guerre mondiale : un facteur sur dix. Les convocations pour le S.T.O., les courriers de dénonciation ne parviendront jamais à leurs destinataires. Les sacs postaux circulants cachaient des informations pour la Résistance ...

Madame Burger, une réfugiée alsacienne qui travaillait à la Poste, sauva probablement la vie de Madame Charon en 1944 lors du passage de la colonne Elster, en lui intimant de remettre ses vélos à un soldat ennemi. De la fenêtre du bureau, elle entendit des paroles menaçantes qu'elle traduisit aussitôt à la propriétaire des deux roues qui obtempéra sous la contrainte.

En 1962, la municipalité sous la houlette de son maire, Roger Morève, projette la construction d'un nouveau bureau de poste, plus fonctionnel et mieux adapté à l'accroissement des services proposés. Trente mois de travaux, supervisés par Monsieur Bouguin, architecte, furent nécessaires pour assurer la destruction totale et la reconstruction de nouveaux locaux au 2 rue du Bout du Monde.

Pendant les travaux débutés au mois d'octobre 1969, le service est transféré dans la salle des fêtes, derrière la mairie.

Le 10 avril 1972, les macériens découvrent au rez-de-chaussée une salle pour le public, équipée d'une cabine téléphonique en chêne et d'un guichet rutilant. Le receveur Monsieur Lhuillier,

outre son bureau, est logé au premier étage dans un appartement tout neuf. Une salle de tri occupe l'arrière des locaux ainsi qu'un vaste parking pour les véhicules de service. L'inauguration officielle aura lieu deux mois plus tard, jour pour jour. Léon Boussard, maire, remettra officiellement les clés à M Vandenberghe, directeur départemental des P.T.T.

La mémorable cabine téléphonique, disparue en 2001, était fort utilisée au quotidien par les représentants pour confirmer leurs commandes, par le correspondant de la Nouvelle République pour transmettre ses articles à Châteauroux, le tout en scandant ses paroles avec son pied, comme une chanson fredonnée. Mais aussi pour ragaillardir chaque mois une dame après ses conversations avec Georgette Plana, fameuse interprète de Riquita, reprise par tous les étudiants en mai 68.

Au tout début des années 1970, le bourg concentre sept tournées en voiture postale, récemment apparue: Mézières bien sûr mais aussi Azay-le-Ferron, Obterre, Paulnay, Saint-Michel, Saulnay et Villiers. Elles sont assurées par des fonctionnaires alors que les deux tournées effectuées à vélo sont effectuées par des auxiliaires de droit public. Pas moins d'une équipe de 10 titulaires et remplaçants trie, distribue, relève les boîtes à lettres deux fois par jour et expédie le courrier à 17 h (19 h au début des années 2000) chaque jour, du lundi au samedi. Certains travaillaient à temps complet, d'autres à temps partiel. Chacun avait un sens du service très professionnel et mettait un point d'honneur à assurer la distribution dans les délais impartis, parfois très courts.

Le code postal à 5 chiffres entre en application en 1972: 36290 pour toutes les communes de la tournée !

En parallèle, le téléphone devient automatique. Adieu au «Mademoiselle passez-moi le 12 au

.../...

Blanc»! Ce qui occasionne la suppression de 24 emplois sur 36 dans cette commune. La Nouvelle République relate déjà «peu importe le sort des femmes et des hommes, peu importe aussi le service public».

Des propos annonceurs, déjà ...

Le hameau de Marlanges voit sa première boîte à lettres posée, à la suite d'une délibération du conseil municipal du mois d'avril 1971.

Jusque dans les années 1990, le facteur était un personnage important et attendu. Non seulement pour les nouvelles, bienveillantes ou désagréables, qu'il apportait mais surtout pour le lien social qu'il représentait. Ce messenger du quotidien était souvent invité à déjeuner chez les usagers, sans compter « le petit canon » servi à la va-vite ... ou pas. La distribution des mandats occasionnait la remise d'un poulet, d'un pot de confitures ou de légumes fraîchement cueillis du potager.

La Nouvelle République mettait un point d'honneur à annoncer chaque départ, mutation et arrivée avec la photo des intéressés et un article les présentant. Les macériens connaissaient presque leur nouveau facteur avant de l'avoir vu : Marc Rondelot, Michel Simonnet, Jean-Louis Varvou, Thierry Bardou, Jean-Claude Dubois, Didier Hémerly, Jacques Hamonier, Philippe Parasote entre autre pour les hommes, Evelyne Davaille, Sylviane Meneghin, Colette Bouzier, Marie-Chantal Billard pour les femmes rappellent probablement de lointains souvenirs ... En interne, ces mouvements se fêtaient comme il se doit autour de pots sympathiques, réunissant toute l'équipe postale.

Très attendu en fin d'année, le célèbre calendrier permettait à chacun de remercier « son » facteur des services rendus les mois précédents. Commandés dès le printemps à raison de 200 par préposé, les photos des 20 modèles des almanachs étaient scrutées et choisies avec soin par les usagers qui le gratifiaient d'étrennes méritées. Les titulaires prévoyaient une cagnotte pour les remplaçants, solidarité oblige. Cet usage du calendrier des Postes, proposé en dehors des heures de travail, est devenu très populaire. En vigueur depuis 1854, le «carton» selon son appellation familière en interne, a pris une place privilégiée dans les maisons. Ses informations pratiques départementalisées étaient fréquemment consultées.

Le fameux vélo du « préposé » (terme officiel depuis 1957!), sans lequel il ne pouvait exercer son métier,

lui appartenait. Autorisé depuis 1893, l'Administration indemnisait modestement le coût de son achat et de son entretien. Le facteur devait savoir réparer une chambre à air percée, régler son guidon, sa selle, ... et pédaler par tous les temps sur des chemins embourbés.

Arrêtons-nous un instant sur la distribution des télégrammes. Annonces de décès, vœux de bonheur pour les futurs époux, félicitations pour la réussite à un examen, embauche, le petit bout de papier bleu nuit se devait d'être remis le plus rapidement possible. Dès son arrivée à 11h45 précises, samedi compris, le porteur de télégrammes le livrait au destinataire final avec son véhicule personnel et, avant 1969, à mobylette à l'instar de Daniel Viard, maréchal-ferrant. Il y en avait parfois 30 pour un même mariage. La moyenne mensuelle approchait plutôt les 10.

Le service du télégramme a officiellement pris fin en France le 30 avril 2018.

De même, environ deux sacs de colis acheminés de Châteauroux par fourgonnette parvenaient à Mézières vers 14 h. Ils étaient distribués le jour même pour les habitants du bourg, le lendemain pour ceux qui demeuraient en campagne. Nous sommes à la fin des années 1970.

Alors que le facteur (du latin factor, celui qui fait) a été au fil du temps le symbole administratif et humain de l'unité du territoire promue par la République, le receveur, quant à lui, a longtemps été le représentant d'un service public marchand. Personnalité locale dans les villages au même titre que le maire ou le curé, pendant les Trente Glorieuses, sa fonction devint de plus en plus économique et gestionnaire à la fin du XXe siècle.

A Mézières, les receveurs et receveuses venaient souvent d'autres régions. Mutés pour 5 ans maximum, ils se sont toujours adaptés à la vie locale à laquelle certains prenaient une part active à travers le milieu associatif. C'est ainsi que Serge Bégué, conjointement avec Jean Moury, est à l'origine de la création de l'actuel club de tennis.

Des initiatives personnelles agrémentaient le bureau de Poste pour le plus grand plaisir des

usagers.

Citons une exposition pour célébrer la Journée internationale des femmes au mois de mars 1983, une crèche provençale en 1992 proposée par Madame Elisabeth Pagnat d'origine marseillaise, sans oublier les sympathiques cartes de vœux signées « pas de problème, la Poste est là. ».

Chaque responsable était à la tête d'une équipe de 20 personnes, tous métiers confondus.

Par obligation administrative, le receveur et sa famille logeaient au dessus du bureau de Poste, permettant une meilleure sécurité du bâtiment qui contenait des valeurs. La vétusté de l'hébergement était une réalité.

Pour remplacer le receveur pendant ses congés annuels ou lors d'arrêt maladie, le Brigadier faisait son apparition. Il assurait, parfois au pied levé, toutes les tâches du titulaire. Une chambre lui était réservée dans le logement familial précité. Une vie

de nomade dans le département, à l'instar de Serge Ausseur, macérien temporaire en 2004.

En 2000, les locaux sont rénovés pour s'adapter à l'évolution de l'institution. La cabine téléphonique disparaît ... au profit d'un distributeur de billets. Pour faciliter les travaux, le bureau est provisoirement transféré au 19 route de Châteauroux dans les Ets Nicaud. Le guichet se pare de jolis carreaux aux couleurs de la Poste dont le



propriétaire du local est négociant.

Entre 1975 et 2004, se sont succédés : Mlle Solange Garnier, « ayant le sens de l'organisation », M Serge Bégué, « un homme affable, discret, de bon conseil », M Sorin, Mme Dousseau, « digne représentante de la Poste », Mme Elisabeth Pagnat, M Jean-Yves Prioul et Mme Séverine Colpin, mutée de la région de

Cambrai.

Ces derniers étaient secondés par des guichetiers fidèles qui connaissaient bien les habitudes et les petits travers des usagers. Ils recevaient aussi leurs confidences. Anne-Marie Bonnot a souvent ouvert le bureau le matin entre 1968 et 2004. Yolande Bavouzet et Gilles Meneghin assuraient de multiples tâches de postier.

N'oublions pas le personnel d'entretien qui, outre le ménage, n'hésitait pas à donner un coup de main à l'équipe lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Quelques mois avant l'adoption de la loi postale visant à transformer la vénérable entreprise en société anonyme à capitaux publics (01/03/2010), M François Charpentier, le dernier receveur macérien en titre, fait ses valises pour le bureau de Châtillon-sur-Indre auquel Mézières sera désormais rattaché.

Devançant de quelques mois la création officielle du Parc naturel régional de la Brenne, un timbre de 4 francs vantant le pays des mille étangs, est mis en



service le 25/08/1989 à Rosnay.

La commune se dote d'une première flamme touristique invitant les destinataires à découvrir la région à partir de Mézières.

Une dizaine d'années plus tard, cette oblitération mécanique s'illustre des tours de l'ancien château et fait valoir les atouts qui rendent attractifs la capitale historique brennoise : nature, randonnées, pêche, maison



de la pisciculture, foires.

En 2007, dans un souci de gain de temps, le courrier sera oblitéré au centre de traitement et non plus localement, rendant moins pertinente une personnalisation locale de la flamme qui disparaît.

L'année 1991 marque un premier tournant majeur pour les PTT : les postes et les télécoms sont séparées et « la Poste » voit le jour sous la forme d'une entreprise publique autonome. Dès 1984, le logo est remanié : l'oiseau flèche bleue symbolisant le messenger se pare d'un fond jaune qui deviendra la nouvelle couleur emblème de l'institution.

Les changements sont précipités et parfois radicaux : fin du fonctionnariat, féminisation des différents métiers, disparition de la tournée de l'après-midi, réorganisations incessantes des tournées et des métiers, obligation absolue de vendre au détriment du conseil avisé.

La baisse continue des volumes de courrier, l'ouverture à la concurrence des marchés postaux, la perte du monopole de l'acheminement et de la distribution du courrier en France, l'évolution de son statut, contraint le groupe la Poste à se diversifier, à évoluer au pas de charge et à se moderniser pour maintenir un service public en place depuis plus de 500 ans. L'internationalisation devient indispensable pour assurer des ressources supplémentaires.

Un bureau est dédié à Mme Piette, conseillère financière qui prend ses quartiers à Mézières au début des années 2000 pour rencontrer les clients des comptes chèque postaux, devenus la Banque Postale le 1er janvier 2006 pour plus de 11 millions de personnes.

C'est dans ce contexte difficile que l'Etat a demandé depuis 2010 la continuité d'un maillage territorial devant permettre à la population de trouver un point de contact à moins de 5 kilomètres ou à moins de 20 minutes en voiture. La fermeture des petits bureaux de Poste en zone rurale est devenue une réalité, en oubliant les sans voiture, les sans aides humaines, les fragiles et tous les autres ...

Ces dernières années, le maintien d'un service constant du bureau de Poste devenait de plus en plus chaotique.

Aussi, afin de maintenir une indispensable activité postale et financière dans le bourg, une agence postale communale s'est substituée à la Poste le 1er janvier 2020. Tenue par Mme Bernadette Berloquin, elle est ouverte tous les matins, samedi compris, de 9 à 12 h. La commune a désormais à sa charge les locaux et le poste de l'agent.

Depuis le 22 avril 2021, l'agence postale accueille les macériens au 4 place Jean Moulin dans un bâtiment entièrement rénové et recentré au cœur



du village.

Forte de ses 70 000 facteurs et factrices, la plus ancienne entreprise de distribution de courrier au monde et le 3ème employeur de France (249 000 salariés au 31/12/2020) après l'Etat, demeure, au-delà de ses multiples restructurations, un service public très ancré dans notre vie quotidienne dont nos boîtes à lettres ne sauraient se passer.

Nous tenons à remercier chaleureusement Gilles et Sylviane Meneghin ainsi qu'Anne-Marie Bonnot, anciens postiers, pour leurs précieux témoignages, leurs recherches et les documents mis à notre disposition.

SMABCAC

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise développe son rôle de conseiller, d'animateur et de médiateur auprès des acteurs du territoire : Communautés de Communes, Communes, État, financeurs, riverains, associations, entreprises, agriculteurs et l'ensemble des personnes concernées et intéressées par le sujet des milieux aquatiques et des cours d'eau. Les techniciens de rivières assurent cette mission de sensibilisation tout au long de leurs activités.

Le SMABCAC travaille sur le développement de plusieurs outils de communication permettant d'atteindre un large public : bulletins d'information, stands, réseaux sociaux, site internet, animations scolaires...

Après un important travail réalisé sur le site internet, pour que celui-ci soit clair, dynamique et attractif, nous travaillons actuellement à la réalisation d'un livret de communication d'une trentaine de page. Celui-ci présentera le syndicat, ses actions et ses missions, notamment dans le cadre de la compétence GEMAPI.

Nous distribuerons ce livret à l'ensemble des foyers du territoire pour que l'information soit facilement accessible à l'ensemble de la population.

Le livret des 3 rivières

*du Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise*



Nous espérons que notre démarche sera une réussite et que nos concitoyens découvriront, ou redécouvriront, l'importance des actions menées sur nos milieux aquatiques. Cette communication vise aussi à rendre le SMABCAC facilement identifiable. Nous souhaitons que la population reconnaisse le SMABCAC comme un acteur privilégié pour apporter aide et conseils pour la restauration et l'entretien de nos cours d'eau.

Découvrez-nous bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Fiche technique élagage

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes ainsi que la sécurité du réseau public d'électricité, Enedis réalise des travaux d'entretien de la végétation à proximité des ouvrages électriques.

Comment se partagent les responsabilités pour l'élagage ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- les arbres plantés en domaine privé débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique,
- les arbres en domaine privé ou public qui n'ont pas été plantés conformément aux distances réglementaires (Norme NF C11-201),
- les arbres plantés en domaine privé après l'installation de la ligne électrique.

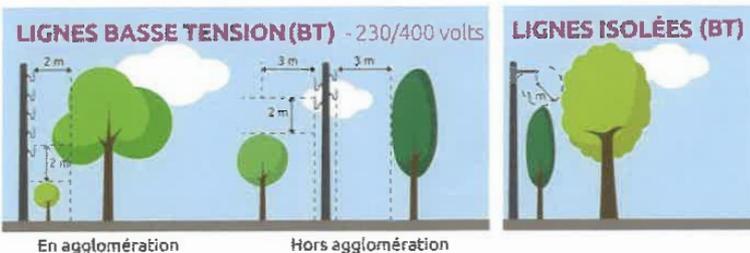
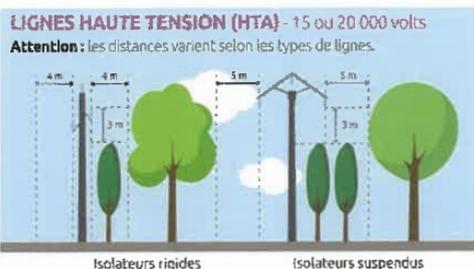
Dans ces cas : l'élagage doit être réalisé **par le propriétaire** après envoi d'une DT-DICT* (<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>) à Enedis et **après réception** d'informations sur **les mesures de sécurité** de la part d'Enedis. La prise en charge des coûts de travaux revient au propriétaire.

L'élagage est à la charge d'Enedis dans tous les autres cas.

Chaque propriétaire en est informé au préalable et la prise en charge financière revient à Enedis.

Quelles sont les distances réglementaires ?

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.



Pour en savoir plus : <https://www.enedis.fr/l-elagage-et-la-securite>

* DT-DICT : Déclaration préalable de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Consignes de sécurité :

- **informer Enedis** de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique,
- **ne pas planter** ou laisser pousser des arbres aux abords de tout ouvrage électrique,
- veiller à **entretenir** régulièrement sa végétation.

A noter :

Les fruits de coupe appartiennent au propriétaire. Par conséquent, ils ne sont pas évacués par Enedis ou l'entreprise prestataire suite à élagage.

Le propriétaire privé à l'**obligation** de laisser l'accès à la zone d'élagage.



Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE d'ORLEANS

Adresse postale : 75 rue du PARC – 45000 ORLEANS

Adresse mail : csn-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr
(Privilégier le courriel)

Accueil téléphonique au : **09.70.84.51.51** (serveur vocal)

(Mise en relation avec un agent du CSN : choix 1, choix 3, puis N° de votre Département et valider par #)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
 Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 14h45

BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Calendrier de vos démarches

A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr , afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense et Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.

Secrétariat général pour l'administration



LE SAVIEZ VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour :

- Vous engagez dans l'armée.

Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Poser toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issu de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC,
- Demander une exemption,



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA DEFENSE



LES SAPEURS-POMPIERS DE MEZIERES EN BRENNE ONT BESOIN DE VOUS



Mezières en Brenne

Sur votre commune 100% des sapeurs-pompiers sont volontaires.

Cette activité est accessible de 16 à 65 ans.
Vous voulez vivre une belle expérience humaine,
participer à une action valorisante
et développer votre esprit d'équipe ?

Vous pouvez choisir un engagement uniquement
pour des missions de secours à personne.



Si vous souhaitez rejoindre cette équipe, contactez
le centre de secours de Mezières en Brenne



02.54.25.20.05
06.45.50.75.84



mezieres.cis@sdis36.org

Vous pouvez également vous rendre sur place



3 Rue de l'Ouest

N'oubliez-pas les gestes barrières :





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

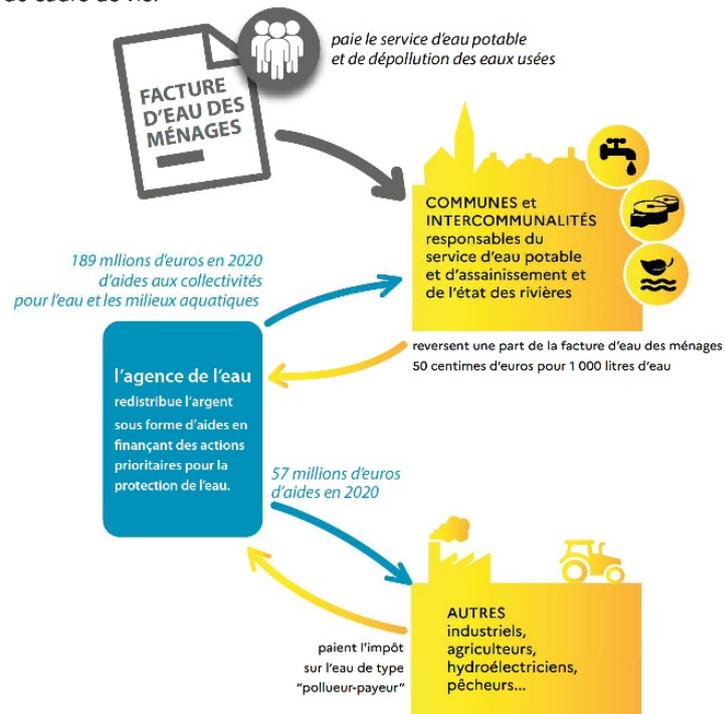
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/ m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
Ed. mars 2021

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 353 millions d'euros dont plus de 273 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



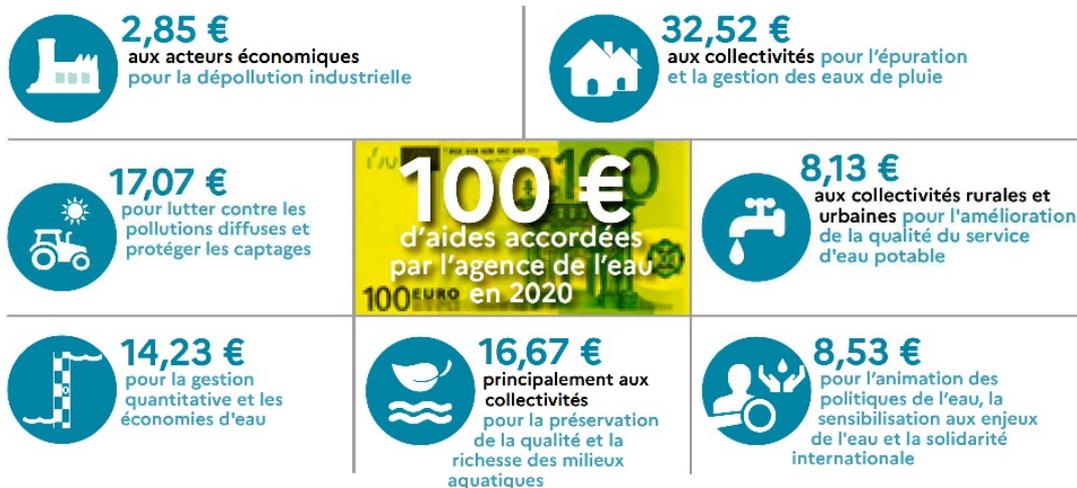
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources

en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2020 est la seconde année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau. Il apporte quelques modifications de financement.



En 2020, sur 100 euros d'aides, 22,11 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

FRANCE RELANCE

Le plan de relance gouvernemental « France Relance » doté de 100 milliards d'euros, délègue des crédits aux agences de l'eau. Le budget supplémentaire pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne est de 43,7 millions d'euros. Il permet d'accompagner davantage de projets en faveur de la transition écologique. Il est mobilisé principalement sous la forme d'appels à projets avec une instruction des dossiers au fil de l'eau pour veiller à une rapide mobilisation des crédits. Les 43,7 millions d'euros de budget supplémentaire viennent abonder les 100 millions d'euros mobilisés dès juillet 2020 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la reprise des investissements pour l'eau.



Toutes les informations sur les appels à projets (date limite fixée au 30 juin 2021) :

- > investissements des collectivités en faveur de l'alimentation en eau potable : <http://bit.ly/PR-EauPotable>
- > investissements en faveur de la réduction des rejets polluants et la mise en œuvre de l'autosurveillance : <http://bit.ly/PR-EauxUsees-Autosurv>
- > travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : <http://bit.ly/PR-Continuite>

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après l'état des lieux, point de départ du diagnostic sur le bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 22 octobre 2020, le projet de Sdage 2022-2027 et son programme de mesures associé.

Ce vote permet de proposer le projet à la consultation du public et des assemblées à partir du 1^{er} mars 2021.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (ou DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

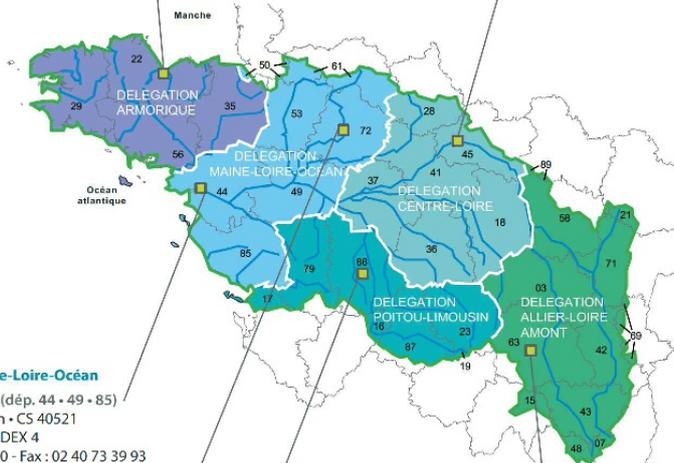
→ Site de Nantes (dépt. 44 - 49 - 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dépt. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité 

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Donnez votre avis sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

LES
COMITÉS
DE BASSIN

les inondations
et le milieu marin

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"



Réalisation : AELB-DIC • mars 2021
Impression : Dupli Print - imprimé sur papier PEFC™
MTE

Crédits : photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - istockphoto & Jean-Louis Aubert - visuel consultation MTE

Les associations

Culture et loisirs

Association Culturelle Macérienne	Chantal Kroliczak	07 71 28 24 27
Le Moulin	Pascal BECTARD	02 54 38 12 24
Comité de Jumelage MEZIERES/WATOU	Amandine ROBINET	06 87 17 51 12
Comité de Jumelage MEZIERES/BARZANO	Sylvie LEFORT	02 54 38 01 94
Club de l'Amitié	Monique CHICHERY	02 54 38 14 89
La Randonnée de la Brenne	Jean-Louis CAMUS	02 54 38 04 23 (mairie)
Société de Pêche Le Roseau Mézières/Saint Michel	André ROUSSELO	02 54 38 03 70
Réserve de Chérine Maison de la nature	Jean-Louis CAMUS	02 54 28 11 01
Les intérêts et l'avenir des habitants de la Brenne	Jean-Claude POIRIER	02 54 37 78 61
Les Orchidées EHPAD Mézières-en-	Anne-Cécile DOISEAU	02 54 38 04 16
CAP SUR LA BRENNNE	Robert BOSCARINO	02 54 38 28 28
Club Joli Sourire	Liliane GUILLOT	02 54 38 04 41
Amicale Pèlerinage Rencontres Lourdes	Jean BEAUFRERE	02 54 38 05 93
Musique en Brenne	Marie PERRET-CHESSERON	06 88 64 00 64

Sports

Judo Club de la Brenne	Sandrine BARBIEUX	06 31 94 32 13
Brenne Twirling Club	Geneviève DESCOUBES	06 85 05 03 32
Marche Nordique en Brenne	Philippe LISSY	06 01 11 01 72
FC2MT (football club)	Francis BLANCHARD	02 54 37 05 76
Tennis Club	Julien CRESPI	06 72 11 00 96
Club de Tir Brennou	Thierry POITEVIN	02 54 38 02 13
Moto Club Brennou	Stéphane MAHUTEAU	02 54 38 54 20
Familles Rurales Gymnastique	Claudette RIOLLET	06 08 58 22 79
Familles Rurales Marche	Marcelle BARBAN	06 75 67 07 64
Familles Rurales Yoga – gym douce séniors	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
Badminton	Christelle LEBLANC	02 54 38 07 55
PSTCVL Poursuites sur Terre Centre Val de Loire	Sébastien MAHOUEAU	06 73 01 09 15

Souvenir

Union Nationale des Combattants	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
ONAC	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
Mémorial des Sapeurs-Pompiers	Alain GUILLOT	02 54 38 06 05
Le Souvenir Français	Jacky SABARD	06 31 08 86 58

Entraide Santé

Section locale des mutilés du travail (FNATH)	Francis BAVOUZET	02 54 38 10 56 ou 02 54 34 76 01
Association Familiale Rurale Mézières/Saint Michel	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Vincent DELAVANT	06 45 37 34 13
ADMR (travailleuse familiale)	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
La Bonté du Père Noël	Roger MOUSSET	02 54 38 12 27
Les Brennoux Solidaires	Jean-Pierre DAVAL	02 54 37 87 38

La saison 2020-2021 touche à sa fin

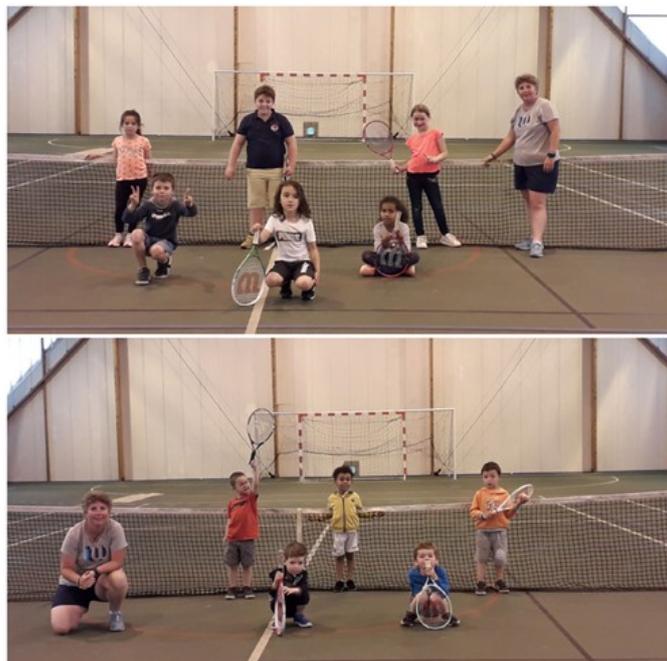
Cette année encore la crise sanitaire a provoqué l'arrêt des cours mais aussi l'annulation des championnats par équipes d'hiver et de printemps dans lesquels notre équipe homme aspirait à de belles performances.

La pratique de notre sport permettant d'appliquer facilement les mesures barrières, les cours pour les enfants ont pu reprendre rapidement notamment grâce à des infrastructures extérieures de qualité et à la disponibilité de notre professeur.

Pour cet été l'horizon s'éclaircit concernant notre tournoi qui devrait pouvoir se dérouler du 31 juillet au 14 août toujours dans une ambiance familiale et conviviale.

Pour l'année sportive à venir nous espérons pouvoir reprendre les championnats par équipes qui permettent à nos équipes de briller.

Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire n'hésitez pas à nous contacter. Il est également possible de vous licencier quelques semaines avant le tournoi si vous souhaitez y participer.



Si vous souhaitez des renseignements sur notre club ou si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez contacter Julien Crespin au 06.72.11.00.96 ou Marie Perret Chesseron au 06.88.64.00.64.

Club de Tir Brennou

Le TIR SPORTIF ?

Un sport à part entière, un apprentissage méthodologique, des disciplines de précision et de concentration, dans un cadre sécuritaire total.

L'École De Tir du Club de Tir Brennou n'a pu fonctionner normalement en raison des règles imposées par la situation sanitaire.

Néanmoins, les responsables du club pensent déjà à la rentrée sportive de septembre pour les jeunes, que tous pensent voir revenir à la normalité d'avant, tout en respectant les gestes barrière évidents.

Les enfants, dès l'année de leurs 8 ans, peuvent pratiquer l'une des disciplines représentées aux "Jeux Olympiques" sous l'égide de moniteurs formés et reconnus par la Fédération Française de Tir sportif.

Une progression avec des grades est mise en place suivant une pédagogie adaptée, ainsi que du matériel récent pour une pratique d'un niveau sportif digne de ce nom.



?

Sur place au stand de tir sportif de La Turletterie (Route du Blanc à la sortie de Mézières en Brenne), aux heures et jours indiqués ci-dessus à partir du mercredi 1er septembre 2021.

Contact préalable éventuel par téléphone au 02 54 38 15 52 ou par mail par le biais du site internet du club.

<http://www.club-de-tir-brennou.fr>

Un des responsables de l'association vous répondra obligatoirement.

Les sept étapes de la progression sont :

* Découvrir le Pistolet et la Carabine à air comprimé et les règles de sécurité.

PROGRESSION ET PLAISIR

* Découvrir les fondamentaux techniques.

RESPECT ET MÉTHODE

* S'initier aux éléments des techniques de base.

CONTRÔLE DE SOI ET CONCENTRATION

* Régulariser les éléments techniques et la séquence de tir.

ENGAGEMENT ET INTÉGRATION

* Utiliser des informations pour analyser son tir.

ESPRIT D'ÉQUIPE ET AMITIÉ

* Adapter sa technique pour découvrir d'autres disciplines.

FRATERNITÉ ET RESPONSABILITÉ

* Renforcer la réussite par la pensée.

DÉPASSEMENT DE SOI ET AUTONOMIE

Quand venir rencontrer les initiateurs du C.T.B. ?

Pour cette structure "École De Tir" à 10 mètres, c'est tous les mercredis de 14h00 à 21h00 ainsi que le dimanche matin de 9h00 à 12h00.

Où et quand rencontrer les initiateurs du C.T.B.

Le Moulin



NOUVEAUTE 2021



La saison s'ouvre doucement au Moulin, mais nous restons confiants.

Nous avons partiellement renouvelé notre parc vélos avec l'acquisition de 8 vélos à assistance électrique (moteur Bosch) et 8 Vélos tout chemin mécaniques.

Une bonne raison de profiter de notre Brenne au départ des gîtes Le Moulin et le Meunier.

Pensez à loger votre famille ou vos amis lors de réunions festives à prix abordables.

A VOS AGENDAS !! Destination Brenne va quitter le Moulin pour s'installer 6 place Jean Moulin, fin juin. Pas de panique!! Nous conservons nos activités d'hébergement, de location de vélos et d'exposition. L'espace "Office de tourisme" cèdera sa place à une boutique d'artisanat local que Véronique Fillion nous prépare en secret.

Et pour vous régaler cet été, Le Moulin organise, le samedi soir 14 août, son premier marché gourmand de producteurs locaux. Des produits à déguster sur place avec animation musicale en partenariat avec la Médiathèque.

LES EXPOSITIONS SONT DE RETOUR !!



Le Moulin ne perd pas le nord

À Mézières-en-Brenne, la galerie d'expositions a solide réputation

par Nicolas Tavarès

Le Moulin de Mézières-en-Brenne est un surprenant endroit qui cache une galerie d'expositions très prisée.

Si vous avez un jour pénétré dans le Moulin de Mézières-en-Brenne, posé au 1 de la rue du Nord, sans doute y venez-vous pour glaner des renseignements à l'office de tourisme. Ou bien prenez-vous possession des clés d'un gîte de séjour et d'étape (36 lits). Peut-être la Randonnée de la Brenne vous inspirait-elle puisque le Moulin en est un peu le quartier général. À moins, oui, à moins que vous ne souhaitiez visiter la galerie d'expositions abritée dans les lieux. Le Moulin, endroit pluriel s'il en est, verra très prochainement l'office de tourisme déménager vers la place de la mairie au profit d'une boutique d'artisanat.

Forcément la vie de l'endroit en sera quelque peu bouleversée. Mais pour Pascal Bectard, président de l'association du Moulin, et Véronique Fillion, responsable de la structure, la galerie suscitera toujours le même intérêt. « Notamment en juillet au moment du salon des peintres de la Brenne ou en août avec le MEBAC, le rendez-vous des arts contemporains » souligne le président. Le mode de fonctionnement



du moulin est parfaitement huilé. Sauf à voir arriver une pandémie, la saison se prépare tôt à Mézières-en-Brenne. Véronique Fillion : « Les artistes nous envoient des photos de leurs œuvres ainsi qu'une biographie. À partir de septembre-octobre, nous procédons à la sélection en compagnie du président et jusqu'à l'an dernier de Marie-Paule Camus. C'est elle qui a lancé les premières expositions il y a 35 ans. Elles avaient lieu dans une salle de la mairie. Et donc à l'automne, nous établissons les 10 mois de la saison à venir. » Pascal Bectard d'expliquer : « Nous essayons de varier les plaisirs. Cette année, nous n'avons pas pu accueillir de photos, mais nous avons présenté des céramiques. » L'artiste doit alors accepter les conditions

de l'association : « Le droit d'expo s'élève à 45€ pour un individuel et 30€ pour un collectif. L'association prend 15% sur les ventes d'œuvres, une somme qui nous sert pour les vernissages » détaille Pascal Bectard qui regrette du reste ses fameux vernissages conviviaux, interdits depuis l'arrivée du COVID-19. En 2021, le Moulin va mettre en lumière une partie des artistes programmés l'an dernier. « Mais nous ne reporterons pas indéfiniment » prévient le président. Derrière, en effet, on s'impatiente pour exposer et voilà 35 ans que cela dure.

Notre salle d'exposition a rouvert ses portes le 29 mai avec l'exposition de Chantal LOMBARD.

J'espère que vous avez pu la découvrir.

Prochaine exposition le 25 juin pour le 35^e Salon des Peintres de la Brenne.

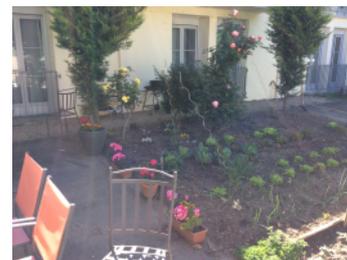
En l'état actuel des mesures sanitaires, nous ne pouvons toujours pas organiser de vernissage.

Le Moulin
rue du Nord, Mézières-en-Brenne
Tél. : 02 54 38 12 24
www.gite-moulin.fr

Les Orchidées

Un vent de liberté arrive à l'Ehpad

L'EHPAD résidence de la Brenne, en collaboration avec l'Association les Orchidées, a œuvré pendant la période de la crise sanitaire depuis mars 2020, à mettre en place des appels vidéo (tablettes, gazette familéo) et à participer à la création d'un jardin potager avec vente de légumes au profit de l'Association les Orchidées pour le plus grand plaisir de tous.



Des initiatives ont également été prises au service des résidents :

- Mise en fonctionnement de la « boutique éphémère » qui dure encore et qui se nomme maintenant « la petite boutique ». Elle a été mise en place au tout début du premier confinement pour permettre l'achat de produits divers, variés et de premières nécessités, afin que les résidents puissent acheter leurs besoins et petites envies, malgré l'impossibilité de sortir de l'établissement.
- Continuité des séances de bien-être : manucure, soins du visage, massages, etc. L'Association a investi dans du matériel de coiffure afin de permettre aux résidents de bénéficier de la continuité des soins de coiffure, même en l'absence de coiffeuse.



En temps normal, l'Association organise deux grandes fêtes au cours de l'année : la fête de l'Ehpad, en juin et le marché de Noël qui rassemble beaucoup de monde le dernier samedi de novembre. Bien évidemment du fait de la crise sanitaire, rien n'a pu se faire au sein de l'établissement depuis mars 2020.

L'équipe d'animation a rebondi en faisant appel aux nombreux bénévoles pour mettre en place du « click and collect » à l'Ehpad via notre site Facebook « association les Orchidées ». Le but étant de vendre des créations réalisées avec les résidents et les bénévoles.

Nous remercions toutes les entreprises qui ont aidé pendant cette difficile période.

Avec le déconfinement, les sorties extérieures reprennent : Bellebouche, sorties au marché de Mézières, à Buzançais, à Châtillon, et autres lieux. Des bénévoles et des personnels participent à ces sorties. On recommence à parler de l'Equithérapie avec le lycée Saint-Cyran du Jambot, permettant de très belles séquences relationnelles avec les résidents, les lycéens et aussi avec les enfants du Centre de Loisirs de la Communauté de Communes Cœur de Brenne de Saint-Michel-en-Brenne.

Un nouveau projet vide-dressing est en cours, alors à vos armoires, aidez-nous !! Le personnel participe en apportant des vêtements, et vous aussi, vous pouvez contribuer à cette action. Ce vide-dressing se fera courant septembre 2021.

L'Association Les Orchidées a pour objectifs de développer l'animation, favoriser l'action socioculturelle, offrir des activités nombreuses et variées, et ouvrir l'Etablissement sur l'extérieur. Là aussi vous pouvez apporter votre contribution en prenant votre carte d'adhérent ou à travers un don.

L'association les Orchidées peut vous délivrer un reçu fiscal au-dessus d'un don de 20 euros.

L'association Les Orchidées accepte les aides qui contribuent à apporter de la joie aux résidents.

Marie line Chaput Animatrice Sociale

Lydia Allard Assistance de soins en Gérontologie

Musique en Brenne



L'association Musique en Brenne à maintenant 3 ans

Notre association a pour but d'initier petits et grands aux plaisirs de la musique.

Cette année nous avons accueilli 17 élèves dont 2 adultes qui ont pu pratiquer la batterie, la guitare, la flûte traversière et le solfège avec des professeurs de la fédération des sociétés musicales de l'Indre. Pour la 1ère fois cette année nous avons pu proposer également des cours de piano avec une professeure indépendante.

Malheureusement, nous avons été contraints d'interrompre les cours en présentiel à plusieurs reprises en raison du contexte sanitaire. De même, nous n'avons pas pu organiser ni carnaval ni de fête de la musique mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

Pour les années à venir nous aimerions élargir l'offre des activités proposées. Tout d'abord nous avons la possibilité de proposer des cours d'accordéon.

Dès le mois de septembre nous aimerions mettre en place une chorale qui pourrait réunir petits et grands. Dans cette optique, n'hésitez pas à nous contacter rapidement si vous êtes intéressés. Cela nous permettrait d'évaluer la faisabilité du projet.

Dans les années à venir nous aimerions élargir les activités à d'autres arts comme la danse ou le théâtre mais nous n'avons pas encore trouvé de professeur. Si vous avez des contacts n'hésitez pas.



Contacts :

M.FERET : 06.76.28.17.48 - M.PERRET CHESSERON : 06.88.64.00.64 - A. EL MAZOUNI : 06.47.43.96.67

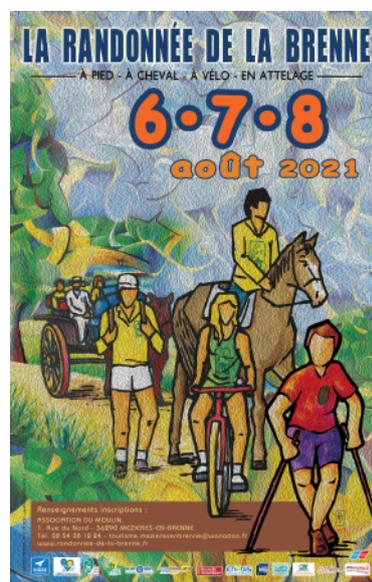
MARIEPERRET CHESSERON

Randonnée de la Brenne

Vous avez jusqu'au 6 août pour vous remettre en forme! La randonnée reprend ses quartiers en Brenne les 6-7 et 8 août 2021 après avoir été en sommeil de trop nombreux mois.

Renseignements et inscription à partir du 30 juin

Le Moulin
1 rue du Nord Mézières-en-Brenne
02 54 38 12 24
contact@gite-moulin.fr



ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE

Pour améliorer la mobilité dans notre zone rurale, nous vous proposons un service solidaire à la carte, co-voiturage local pour aller :

- à des consultations médicales spécialisées
- faire des démarches administratives (impôts, CAF, pôle emploi...)
- au supermarché
- faire du lèche-vitrine
- voir de la famille, des amis

Vous contactez entre 12h et 14h les conducteurs potentiels ; si l'un n'est pas disponible, vous appelez le suivant ... Le conducteur viendra vous prendre chez vous. Il vérifiera que vous êtes bien adhérent à l'association FAMILLES RURALES (sinon, vous devrez adhérer pour bénéficier du service, 24€/an par famille logeant sous le même toit). Il vous déposera à l'adresse indiquée et vous reprendra à l'heure que vous aurez fixée.

Vous devrez lui payer directement un dédommagement établi sur le tarif suivant :

0,25 € du KM de chez vous au point d'arrivée (ALLER et RETOUR)

Il vous remettra un reçu où seront consignés tous les renseignements nécessaires à la traçabilité du service :

- un exemplaire pour vous
- un exemplaire pour le conducteur
- un exemplaire pour le responsable du service

Le service de co-voiturage local est ouvert à partir du 15 OCTOBRE 2020.

Il nous manque des « chauffeurs ».

Nous serions reconnaissants à ceux qui pensent avoir quelques disponibilités d'appeler le :

06.82.80.87.76 (Mme Catherine ROBERT, responsable de cette section de familles rurales) pour avoir des renseignements.

Liste des personnes à contacter entre 12H et 14H SEULEMENT pour organiser le déplacement :

Catherine ROBERT 06.82.80.87.76	Marie France VASSEUR 06.87.46.72.16	Christian BAGUET 06.73.66.89.50
Nadine NANDILLON 06.84.18.59.51	Laurence BARDON 06.71.97.35.50	Jean-Jacques MIENVILLE 06.72.10.50.73

Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'équipe bénévole traite les dossiers en distanciel ou en présentiel. N'hésitez pas à contacter Familles Rurales « conso ». !

SERVICE D'AIDE AUX CONSOMMATEURS

Un litige ? Une question ?
Nos « Bénévoles Conso »
sont à votre écoute

À CHÂTEAURoux

à la Fédération Départementale
Familles Rurales

Accueil téléphonique ou sur rendez-vous
De 14h à 16h
1^{er} et 3^{ème} vendredi
4^{ème} mercredi du mois

À MÉZIÈRES-EN-BRENNE

Espace France Services
Sur rendez-vous uniquement

02 54 08 71 71
conso.indre@famillesrurales.org

Service gratuit pour les
adhérents-es Familles Rurales



Naissances

Victoria, Nathalie, Martine GIRAUD
Théa, Doriane LEBEL

02 Février 2021
15 Avril 2021

Décès

04/01	Jean-Claude TOURAT	79 ans	8 route de Châteauroux
04/01	Fabrice, Yvon, Jean, Henri DOUSSET	53 ans	La Garderie des vignes
14/01	Suzanne, Andrée SOULAS veuve TRELCHAT	92 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
16/01	Gilbert, Paul BOUTET	65 ans	19 place des Orchidées
22/01	Lucienne, Gabrielle DÉDION veuve BRIALIX	101 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
01/02	Michel, Auguste, Albert LAPORTE	62 ans	33 rue du Bout du Monde
02/02	Roland, Bernard MANGUET	85 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
12/02	Jean-Marie, Pierre GAMARD	78 ans	11 rue de la Claise
28/02	Christian, Joseph GAULT	98 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
05/03	Jeanne, Lucienne MARDON veuve GODAILLER	98 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
07/03	Marguerite, Marie, Thérèse, Pauline POUPART Vve JABLIN	87 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
07/03	Jeannette BONNARGENT veuve ROUET	90 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
21/03	Denise, Alphonsine BOURNILLAT veuve DELORME	102 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
02/04	Jacqueline, Renée TIOUTINE veuve RABIER	95 ans	1 les Vigneaux
24/04	Yvonne, Marie, Henriette SAGET veuve SINAULT	96 ans	36 rue de Châteauroux
26/04	Michel, Charles DANTONEL	82 ans	17 route de Marlanges, la Girardetterie

Juillet

- 11 Festival CHOPIN Nohant Hors Les Murs à 17 h à l'Eglise
- 13 Feu d'artifice

Août

- 6-7-8 Randonnée de la Brenne
- 14 Marché gourmand nocturne - Bal folk organisé par la médiathèque
- 16 Brocante

Septembre

- 25 Fête du Vélo au départ de Mézières

Octobre/novembre

- 17 Randonnée d'automne
- 30 } Pêche de Bellebouche
- 31 } Pêche de Bellebouche
- 1er } Pêche de Bellebouche

Décembre

- Parade de Noël

Selon la situation sanitaire, l'agenda des manifestations est susceptible de changements

EXPOSITIONS LE MOULIN

- ~~8 janvier au 4 février~~ **ANNULEE**
Robert ANSEL
Exposition de photographies animalières
- ~~6 février au 8 février~~ **ANNULEE**
Histoire et Généalogie des personnalités Mézières-en-Brenne
Société Généalogique du Bas Berry
- ~~10 février au 4 mars~~ **ANNULEE**
Photographies anciennes de l'Indre
Avec le concours des Archives Départementales de l'Indre
- ~~6 mars au 1er avril~~ **ANNULEE**
Catherine GONIN- Nelly MERIOT
Exposition en duo de sculptures en papier mâché et collage
Restrospective jumelage avec BARZANO
- ~~3 avril au 29 avril~~ **ANNULEE**
Pascal SZKOLNIK
Exposition individuelle de photographies
- ~~1er mai au 27 mai~~ **ANNULEE**
Jean-François CHAZAUD
Lauréat du Prix du Moulin au 34^e Salon des Peintres de la Brenne
Jacques LEGROS
Lauréat du Prix du Moulin au 33^e Salon des Peintres de la Brenne
- 29 mai au 24 juin
Chantal LOMBARD
Exposition individuelle de peintures. Lauréate du Prix de la Municipalité au 34^e Salon des Peintres de la Brenne



- 26 juin au 29 juillet
35^e Salon des Peintres de la Brenne
Exposition collective sur le thème de la Brenne
- 31 juillet au 26 août
M.E.B.A.C. 2021
Exposition collective d'Art Contemporain
- 28 août au 30 septembre
Léonelle Nathalie TIFFENEAU
Lauréate du M.E.B.A.C. 2019
Exposition individuelle de peintures.
- 2 octobre au 28 octobre
9^e Salon de la gourmandise sous toutes ses formes
- 30 octobre au 25 novembre
Jean MOIREAU
Exposition individuelle. Acquarelles animaux.
- 27 novembre au 6 janvier 2022
John BYRON
Exposition de peintures d'animaux victoriens . A découvrir!

Calendrier sujet à modification en fonction de la situation sanitaire



NUMEROS UTILES

MAIRIE	ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30 mardi et samedi 9h-12h email : mairie@mezieres-en-brenne.fr	02 54 38 04 23
Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	1 rue du Prieuré 36290 SAINT MICHEL EN BRENNÉ Maison France Services – Brenne Box - Mézières-en-Brenne (Cyber-espace - espace de Co-working) Ouverte lundi mardi jeudi 9h-12h et 14h-17h mercredi vendredi 14h-17h	02 54 38 18 60 02 54 38 59 46
GENDARMERIE	Brigade Mézières-en-Brenne	17 ou 02 54 38 28 90
POMPIERS	Chef de Centre Gilles VIDALIE	18
ENEDIS Dépannage		09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières/Saint Michel-en-Brenne	8 rue Jean-Claude Poitevin	02 54 38 05 78
Syndicat d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise	1 rue de la Mairie	02 54 38 17 32
Accueil Maison Médicale	Docteurs Anne MATHIEU et ses collaboratrices	02 54 38 04 03
Chirurgien-dentiste	Pascal RICHARD	02 54 38 08 00
Psychologue	Catherine MANCHINI	02 54 38 23 19
Infirmiers	Antoine SALLE – Yannick RHEINHART – Céline BARRAUD	06 62 51 34 07
Infirmière ASALEE (action de santé libérale en équipe)	Sonia MARTOGGIO-BLAISE	02 54 38 00 24
Masseurs kinésithérapeute ostéopathe	Lucian LIGURARU-CARP-COSTEL	07 51 61 12 48
	Céline LATISSIERE	02 54 38 12 34
Pédicure – Podologue	Christine TURBELIN	02 54 39 28 47
Diététicienne	Elodie FLEOUTER	06 71 67 48 28
Infirmières	Maryline NATUREL – Myriam DEBACKER 4 place du Chapitre	02 54 38 04 32
Luxo-puncture	Maryline NATUREL - 4 place du Chapitre	02 18 01 60 63
Pharmacie	Cœur de Brenne Julie BRANGIER (mise à jour carte vitale)	06 85 84 96 07
Taxi Ambulance	Ambulances de la Brenne Sylvie LEFORT	02 54 38 00 00
Vétérinaires	Cabinet vétérinaire Docteur DEBACKER 2 route de Chatillon	02 54 38 01 94
Maison de Retraite	EHPAD Résidence de la Brenne 15 rue des Orchidées	02 54 38 04 09
Soins infirmiers à domicile		02 54 38 04 16
Portage de repas à domicile	Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	02 54 38 04 16
Portage de repas à domicile		02 54 38 18 60
Culte	Curé Emmanuel SOULY – Abbé François Valentin COLY, prêtre	02 54 38 01 22
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
ADMR	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
Ecoles	Maternelle Jean FOURSAC Directrice : Nathalie RAFFAULT	02 54 38 01 98
	Elémentaire Joseph THIBAULT Directeur : Christophe ROCAMORA	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	1 bis rue du Commandant Wiltzer – fonctionne en période scolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs Saint Michel-en-Brenne	– fonctionne les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël)	02 54 38 18 60
Multi-accueil	Bouts d'ficelles Rue de la Fontaine Carrelée PAULNAY	02 54 38 17 88
Déchetterie	Lundi et samedi 9h-12h – 14h-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 14h-18h fermeture à 17h du 01/11 au 28/02	02 54 38 11 03
Agence Postale communale	2 rue du Bout du Monde ouverte du lundi au samedi 9h à 12h	
Crédit agricole	7 Place du Général de Gaulle – ag.mezieres-en-brenne@ca-centreouest.fr	02 18 01 15 40
Notaire SCP LUTIER		02 54 38 00 77
Architecte	Vianney DEFFONTAINES 9 rue du Pont Malientras	02 47 91 67 06
Médiathèque Léon BOUSSARD	Emilie RENONCET mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h	02 54 38 12 67
Office de Tourisme Destination Brenne	Le Moulin	02 54 38 12 24
Gîte de séjour et de groupe	le Moulin (36 lits) salle d'expositions	02 54 38 12 24
Station Touristique Rurale de Bellebouche	Activités Ludiques	02 54 38 32 36
Village Vacances Nature de Bellebouche		02 54 38 28 28
Camping de Bellebouche***		02 54 38 28 28
Camping Municipal de la Caillauderie	ouverture mi-avril à mi-octobre	02 54 38 12 24
Hôtel – Restaurant « Au Bœuf Couronné »	8 chambres	02 54 38 04 39
Restaurant Le Bellebouche	sur la station touristique rurale de Bellebouche	02 54 37 74 40
Auberge de « Plume Cane »	lieudit Plume Cane	02 54 38 03 04



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MesConseils
Covid

pour vous accompagner
dans votre quotidien
avec la Covid



Obtenez rapidement des conseils
personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr